**Signaux Girod** Exercice clos le 30 septembre 2019

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

#### **PLURIS AUDIT**

7, rue des Perrières BP 809 39008 Lons-le-Saunier S.A.R.L. au capital de € 8.000 444 036 743 R.C.S. Lons-le-Saunier

> Commissaire aux Comptes Membre de la compagnie régionale de Besançon

#### **ERNST & YOUNG et Autres**

Tour Oxygène 10-12, boulevard Marius Vivier Merle 69393 Lyon cedex 03 S.A.S. à capital variable 438 476 913 R.C.S. Nanterre

> Commissaire aux Comptes Membre de la compagnie régionale de Versailles

# Signaux Girod

Exercice clos le 30 septembre 2019

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée Générale de la société Signaux Girod.

## Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Signaux Girod relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

# Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « V-2-1-2 - Comparabilité des états financiers » de l'annexe aux comptes consolidés qui expose les impacts des changements de méthode comptable résultant de l'application au 1<sup>er</sup> octobre 2018 de la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients ».

# Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

# Evaluation de la valeur recouvrable des goodwill et des immobilisations corporelles

#### Risque identifié

Au 30 septembre 2019, les *goodwill* s'élèvent en valeur nette à K€ 5.997 et les immobilisations corporelles à K€ 27.935, au regard d'un total bilan de K€ 96.355. Votre groupe a comptabilisé une perte de valeur de K€ 288 pour les *goodwill* et K€ 0 pour les immobilisations corporelles au titre de l'exercice.

Les modalités des tests de perte de valeur mis en œuvre sont décrites dans les notes V-2-3-10-1 et V-3 note 3 et V-3 note 3 bis de l'annexe aux comptes consolidés.

Nous avons considéré que l'évaluation de la valeur recouvrable des *goodwill* et des immobilisations corporelles constituait un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les comptes de votre groupe ainsi que la méthode de détermination de leur valeur recouvrable, le plus souvent basée sur des prévisions de flux de trésorerie actualisés au niveau d'une Unité Génératrice de Trésorerie, nécessitant l'utilisation d'hypothèses, d'estimations ou de jugements de la part de la direction afin de procéder à cette appréciation.

#### Notre réponse

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre des tests de perte de valeur des *goodwill* et des immobilisations corporelles par votre groupe. A ce titre, nous avons inclus dans notre équipe un expert en évaluation d'entreprise. Nos travaux ont notamment consisté à :

- étudier les hypothèses opérationnelles retenues pour établir les prévisions de flux de trésorerie, notamment en les confrontant aux réalisations passées;
- examiner le calcul du taux d'actualisation et corroborer certaines composantes de ce taux avec des données de marché disponibles;
- apprécier la sensibilité de la valeur recouvrable aux paramètres d'évaluation, notamment au taux d'actualisation et aux différentes hypothèses opérationnelles retenues.

## Evaluation des provisions pour litiges liés à des pratiques anticoncurrentielles

#### Risque identifié

Les sociétés de votre groupe concernées par le jugement rendu par l'Autorité de la concurrence en décembre 2010 ont fait l'objet, de la part de deux entreprises concurrentes et de clients, de plaintes visant à obtenir une indemnisation du préjudice qu'ils prétendent avoir subi en conséquence des pratiques anticoncurrentielles sanctionnées par l'Autorité de la concurrence. Le montant des provisions comptabilisées à ce titre s'élève à K€ 299 au 30 septembre 2019. Cette provision a été estimée selon les modalités décrites dans les notes V-3 Note 13 et V-4 alinéa g de l'annexe aux comptes consolidés.

Nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu des montants en jeu et du niveau de jugement requis pour la détermination de cette provision.

#### Notre réponse

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nous avons réalisé les travaux suivants :

- Lorsque votre groupe a fait l'objet d'une condamnation par un tribunal, ou lorsqu'une transaction avec la partie adverse était en cours, nous avons rapproché le montant de la condamnation ou de la transaction en cours de la provision comptabilisée par votre groupe.
- En l'absence de jugement ou de négociation en cours, nous avons rapproché la provision comptabilisée de celle figurant dans le rapport de l'expert mandaté par votre groupe.
- Nous avons apprécié la compétence et l'indépendance de l'expert mandaté par votre groupe.
- Dans le cas particulier décrit dans la note V-3 Note 13 de l'annexe aux comptes consolidés, nous avons évalué les arguments développés par votre groupe pour contester les conclusions du rapport d'expertise mandaté par le tribunal.

# Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

# Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

# Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Signaux Girod par votre assemblée générale du 21 mars 2008 pour le cabinet PLURIS AUDIT et du 25 mars 2011 pour le cabinet ERNST & YOUNG et Autres.

Au 30 septembre 2019, le cabinet PLURIS AUDIT était dans la douzième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG et Autres dans la neuvième année.

Antérieurement, le cabinet ERNST & YOUNG Audit était commissaire aux comptes depuis 2005.

# Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

# Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

# Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

# Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Lons-le-Saunier et Lyon, le 30 janvier 2020

Les Commissaires aux Comptes

PLURIS AUDIJ

Latif Ergin

ERNST & YOUNG et Autres

Mohamed Mabrouk

# I - Bilan consolidé

Actifs (exprimés en milliers d'euros)	Note	30/09/2019	30/09/2018
Actifs non courants			
Goodwills	3	5 997	6 285
Immobilisations incorporelles	3	1 746	951
Immobilisations corporelles	1	27 935	32 416
Immeubles de placement	2	336	336
Actifs financiers disponibles à la vente	4	20	17
Autres actifs financiers	4	1 023	1 120
Participations dans les entreprises associées	5	64	51
Impôts différés - actif	25	46	909
Total actifs non courants		37 167	42 085
Actifs courants			
Stocks*	6	15 460	16 810
Clients et autres débiteurs*	7	30 645	29 094
Actifs d'impôts exigibles	8	35	275
Autres actifs courants	8	6 715	7 433
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9	6 333	2 003
Total actifs courants avant actifs détenus en vue de la vente		59 188	55 615
Actifs destinés à être cédés	10	-	_
Total actifs courants		59 188	55 615
Total actifs		96 355	97 700



<sup>\*</sup> impacté par la nouvelle norme IFRS 15, cf. V-2-1-2- Comparabilité des états financiers

Capitaux propres et passifs (exprimés en milliers d'euros)	Note	30/09/2019	30/09/2018
Capitaux propres			
Capital émis Primes d'émission	11	14 808	14 808
Résultats accumulés non distribués et autres éléments du résultat global		45 806	50 340
Résultat net (Part du groupe)		1 462	-3 409
Capital émis et réserves attribuables aux porteurs de capitaux propres de la société mère		62 076	61 739
Intérêts ne donnant pas le contrôle		244	263
Total capitaux propres		62 320	62 002
Passifs non courants			
Emprunts portant intérêt	12	5 905	5 927
Provisions	13	374	739
Passifs liés aux avantages au personnel Passifs d'impôts différés	14	3 042	2 713
Total passifs non courants	25	655 <b>9 976</b>	298 <b>9 677</b>
Passifs courants			
Emprunts portant intérêt	12	6 626	8 233
Provisions	13	848	1 311
Fournisseurs	15	9 459	9 321
Passifs d'impôts exigibles Autres passifs courants	4.0	181	25
Total passifs courants avant passifs liés aux activités destinées à	16	6 945	7 131
être cédées		24 059	26 021
Passifs destinés à être cédés			
Total passifs courants		24 059	26 021
Total passifs		34 035	35 698
Total capitaux propres et passifs		96 355	97 700

# II - Compte de résultat en normes IFRS

Compte de résultat (exprimés en milliers d'euros)	Note	30/09/2019	30/09/2018
Ventes de biens et services	17	100 089	97 758
Produits des activités ordinaires		100 089	97 758
Autres produits de l'activité			
Achats consommés		-34 321	-32 288
Charges de personnel	18	-33 356	-32 469
Charges externes		-26 661	-26 924
Impôts et taxes		-2 257	-2 299
Amortissements, provisions et pertes de valeur	20	-3 795	-4 232
Variations des stocks de produits en cours et finis		311	-351
Autres produits et charges d'exploitations	21	28	-267
Résultat opérationnel courant		38	-1 072
Perte de valeurs	22	-288	-4 046
Autres produits et charges opérationnels	22	2 942	-457
Résultat opérationnel		2 692	-5 575
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	23	-	-
Coût de l'endettement financier brut	23	-178	-221
Coût de l'endettement financier net		-178	-221
Autres charges financières et produits financiers	24	55	12
Résultat financier		-123	-209
Impôt sur le résultat	25	-1 806	474
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	26	22	15
Résultat net avant résultat des activités abandonnées		785	-5 295
Résultat net des activités abandonnées	27	687	1 921
Résultat net consolidé		1 472	-3 374
Intérêts ne donnant pas le contrôle		-10	-35
Résultat net part du groupe		1 462	-3 409
Résultat par action (en euros)	28	1,40	-3,19
Résultat dilué par action (en euros)		1,28	-2,99
Nombres d'actions			1 068 661
Nombres d'actions diluées*		1 139 062	1 139 062

Nombre d'actions prenant en compte les actions auto-détenues



Etat du résultat global (chiffres exprimés en milliers d'euros)	30/09/2019	30/09/2018
Résultat net consolidé	1 472	-3 374
Eléments du résultat global qui ne seront pas reclassés en résultat	æ	
Ecarts actuariels	-248	-110
Impôts différés relatifs aux éléments de résultat global qui ne seront pas reclassés en résultat	62	31
Eléments du résultat global susceptibles d'être reclassés en résultat		
Ecarts de conversion Retraitement swap de fixation de taux d'intérêt Impôts différés relatifs aux éléments susceptibles d'être reclassés en résultat	-160 *	-78
Total des autres éléments du résultat global	-346	-157
Résultat global de la période	1 126	-3 531
Dont part du groupe	1 116	-3 566
Dont part ne donnant pas le contrôle	10	35

# III - Tableau des flux de trésorerie en normes IFRS

Tableau des Flux de Trésorerie (chiffres exprimés en milliers d'euros)	30/09/2019	30/09/2018
Résultat avant impôt	3 269	-3 883
Résultat des activités abandonnées	-687	-812
Intérêts ne donnant pas le contrôle dans le résultat des sociétés intégrées	10	35
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-22	-15
Dotations aux amortissements et provisions	4 947	9 660
Reprises amortissements et provisions	-7 682	-2 303
Résultat sur cessions d'actifs immobilisés	4 645	-1 632
Produits financiers		
Charges financières	178	221
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	-6	
Impôt sur les résultats payé	-247	-175
Variation du besoin en fonds de roulement de l'activité	897	-1 356
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	5 303	-260
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	-4 262	-3 614
Cessions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	5 337	2 646
Acquisitions d'actifs financiers	-483	-389
Dette sur acquisition d'immobilisations	31	-94
Réductions d'actifs financiers	245	272
Intérêts reçus		
Acquisitions de filiales sous déduction de la trésorerie acquise		
Cessions de filiales nettes de la trésorerie cédée		9 978
Flux de trésorerie en provenance des activités d'investissement	868	8 799
Augmentation / diminution de capital		
Variation des emprunts portant intérêt (courants)	-2 874	1 357
Variation des emprunts portant intérêt (non courants)	989	-3 473
Intérêts versés	-178	-221
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	0	-9 854
Dividendes versés aux intérêts ne donnant pas le contrôle	-29	-22
Dividendes reçus des entreprises associées		
Flux de trésorerie en provenance des activités de	0.000	40.040
financement	-2 092	-12 213
Ecarts et variations de conversion	-20	-7
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	4 058	-3 681
Trésorerie et équivalents de trésorerie d'ouverture	1 285	4 966
Trésorerie et équivalents de trésorerie de clôture	5 343	1 285
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	4 058	-3 681



<sup>\*</sup>Cf note 9

Variation du Besoin en Fonds de Roulement* (chiffres exprimés en milliers d'euros)	30/09/2019	30/09/2018
Variation des stocks	-398	779
Variation des créances	1 344	-1 180
Variation des dettes	-49	-955
Variation de Besoin en Fonds de Roulement	897	-1 356

<sup>\*</sup>L'analyse de la variation du BFR ne tient pas compte de l'impact de la première application de la norme IFRS 15 sur les postes des stocks et des créances. Cf note V-2-1-2- Comparabilité des états financiers.

La variation des créances provient principalement d'une diminution du compte client de 0.5 M€ et d'une diminution de 0.8 M€ du compte de CICE qui s'élève à 3.8 M€ au 30 septembre 2019.

Les dettes sont stables. L'augmentation des stocks se traduit par une dégradation de la trésorerie de 0.4 M€.

# IV - Tableau de variation des capitaux propres en normes IFRS

(Chiffres exprimés en milliers d'euros) Capitaux propres Intérêt ne Résultat du Réserves non attribuables Capitaux Variation Capital donnant pas le distribuées groupe aux propres contrôle actionnaires de la mère Au 30 Septembre 2017 14 808 87 60 241 75 136 250 75 386 Affectation du résultat -87 87 Dividendes versés au titre de l'exercice -9 854 -9 854 -22 -9876 Résultat de l'exercice 2017/2018 -3 409 -3 409 35 -3 374 Variation des actions propres -298 -298 -298 Variation de périmètre Ecart actuariel 74 74 74 Variation écart de conversion et autres 90 90 90 Au 30 Septembre 2018 14 808 -3 409 50 340 61 739 263 62 002 Transition IFRS 15 201 201 201 Au 1er octobre 2018 14 808 -3 409 50 541 61 940 263 62 203 Affectation du résultat 3 409 -3 409 Dividendes versés au titre de l'exercice -29 -29 Résultat de l'exercice 2018/2019 1 462 1 462 10 1 472 Variation des actions propres -322 -322 -322 Variation de périmètre Ecart actuariel -186 -186 -186 Variation écart de conversion et autres -818 -818 -818 Au 30 Septembre 2019 14 808 1 462 45 806 62 076 62 320 244

## V - Annexe aux états financiers consolidés en normes IFRS

#### V-1-1- Présentation de l'activité et des évènements majeurs

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 30 janvier 2020.

Les comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée générale des actionnaires du 26 mars 2020.

Suite à la centralisation de la production sur le site de Bellefontaine et à la réorganisation des régions, le groupe a cédé quatre constructions devenues inadaptées par rapport aux besoins (Avranches, Glisy, Colmar et Décines) pour un montant total de 5 M€.

En mai 2019, la filiale Signaux Girod Est a cédé sa branche d'activité « Balisage de véhicules », afin de se recentrer sur son cœur de métier.

La liquidation des sociétés canadiennes Summum et S.S.S a été clôturée au cours de la période. Celles-ci n'avaient plus d'activité depuis plusieurs années. Ces sociétés figuraient en actifs destinés à être cédés depuis l'exercice clos le 30 septembre 2011 et les titres et avances de la société Summum étaient totalement dépréciés dans les comptes de la société International Girod.

La radiation de la société AIRESS a été prononcée. Les titres de cette société sans activité depuis de nombreuses années, étaient totalement dépréciés dans les comptes de Signaux Girod SA qui les détenait à hauteur de 20 %. Au niveau du groupe, la société AIRESS n'était pas consolidée.

En avril 2019, la filiale T.V.B. Gmbh (Allemagne) a été radiée du registre du commerce. Cette société était sans activité et en liquidation depuis plusieurs années. Les titres non consolidés étaient entièrement provisionnés.

Suite à des problèmes de défaillance du management local au sein de la filiale marocaine, le Groupe a dû engager une démarche de réorganisation. Ces événements ont eu un effet négatif en termes de coûts et d'activité, ce qui a engendré une importante perte au titre de la période sur cette filiale.

#### Evolutions des participations :

En octobre 2018, changement de la dénomination sociale de la société Signaux Girod lle de France qui devient Signaux Girod Nord.

En décembre 2018, changement de la dénomination sociale de la société Signaux Girod Rhône Alpes qui devient Signaux Girod Est, et transfert de son siège social de Décines (69) à Mâcon (71).

En avril 2019, absorption de la société Signaux Girod Val de Saône par la société Signaux Girod Est par Transmission Universelle du Patrimoine (TUP).

#### En mai 2019

- apport partiel d'actif des établissements secondaires de Bordeaux et Dax consentis par la société Signaux Girod Chelle au profit de la société Signaux Girod Ouest ;
- changement de dénomination sociale de la société Signaux Girod Sud Est qui devient Signaux Girod Sud et transfert du siège social de Gardanne (13) à Baillargues (34).

En septembre 2019, la société Signaux Girod Sud a absorbé, par Transmission Universelle du Patrimoine (TUP), les sociétés Signaux Girod Chelle et Signaux Girod Languedoc.

A l'étranger, en avril 2019, changement de dénomination sociale de la société Senales Girod (Espagne) qui devient Girodservices.

#### V-1-2- Références de la société

En date du 30 janvier 2020, le conseil d'administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés de Signaux Girod S.A. pour l'exercice clos au 30 septembre 2019.

Signaux Girod S.A. est une société anonyme cotée sur EURONEXT PARIS compartiment C, immatriculée en France.

Le siège social de Signaux Girod SA est situé au 881, Route des Fontaines, 39400 Bellefontaine.

#### V-1-3- Caractéristiques de l'activité

Spécialiste de la signalisation, la vocation de Signaux Girod est de guider, de sécuriser et d'assurer le confort des personnes en déplacement sur la voie et l'espace public.

Des hommes, des produits et des services constituent le groupe Signaux Girod. Trois pôles garantissent une synergie groupe et un large potentiel pour gérer des projets ambitieux en France et à l'international.

#### Pôle Signalisation France:

Acteur majeur de la signalisation en France, Signaux Girod compte 31 implantations réparties sur le territoire national.

Son offre de fournitures répond aux besoins du marché en termes de signalisation verticale (panneaux de signalisation normalisés), signalétique, produits de marquage routier, produits de balisage à base de matière plastique, matériel électronique, mobilier urbain...

Des prestations de services telles que les travaux de pose et de marquage, les prestations de balisage de chantier, de location, d'entretien et de maintenance complètent cette gamme de produits.

#### Pôle Sociétés Spécialisées :

Il est principalement composé de deux sociétés spécialisées qui opèrent dans des domaines connexes à la signalisation, tels que celui du mobilier urbain haut de gamme, du mobilier de communication visuelle, et du mobilier de fleurissement. Une troisième société spécialisée dans l'activité de l'identité visuelle adhésive (décoration de tramways, trains, véhicules...) qui jusque-là était rattachée à ce pôle a été cédée au cours de l'exercice 2017/2018.

## Pôle Activités internationales :

Dans l'objectif de répondre aux spécificités de leurs marchés nationaux, Signaux Girod s'est implanté et réalise ses métiers dans 10 pays : Espagne, Roumanie, Hongrie, République Tchèque, Lettonie, Belgique, Maroc, Colombie, Pérou et Bulgarie.

#### V-2 - Méthodes comptables significatives

#### V-2-1- Principes de préparation des états financiers

Les comptes consolidés du Groupe ont été établis selon le principe du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux règles édictées par les normes IFRS (International Financial Reporting Standards). Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

Les états financiers consolidés sont présentés en euros et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (€000 sauf indication contraire).

# V-2-1-1- Conformité aux normes comptables

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 qui s'applique aux comptes consolidés des sociétés européennes cotées sur un marché réglementé et du fait de sa cotation dans un pays de l'Union européenne, les comptes consolidés annuels du groupe Signaux Girod qui sont publiés au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2019, ont été établis suivant les normes comptables internationales IAS/IFRS telles qu'adoptées dans l'Union européenne au 30 septembre 2019.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS, les IAS (International Accounting Standards), et leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting

Interpretations Committee). Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission Européenne (<a href="http://ec.europa.eu/finance/accounting/ias/index">http://ec.europa.eu/finance/accounting/ias/index</a> fr.htm).

Les normes et interprétations publiées par l'IASB ou l'IFRIC mais non encore adoptées par l'Union Européenne au 30 septembre 2019 n'ont pas donné lieu à une application anticipée.

#### V-2-1-2- Comparabilité des états financiers

Les révisions de normes, nouvelles normes et interprétations suivantes sont appliquées pour la première fois sur l'exercice :

- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » et amendements afférents « Clarifications de la norme » :
- IFRS 9 « Instruments financiers :
- Amendements IFRS 2 « Clarification et évaluation de transactions dont le paiement est fondé sur des actions »;
- Améliorations annuelles, Cycle 2014-2016;
- Amendements IAS 40 « Transfert d'immeubles de placements » ;
- IFRIC 22 « Paiement d'avance sur transactions en devises ».

Ces nouveaux textes n'ont pas eu d'incidence significative sur les états financiers du Groupe.

Le Groupe n'a appliqué par anticipation aucune norme, interprétation ou amélioration.

Les autres normes et amendements dont l'application est postérieure à la date de clôture des comptes sont en cours d'analyse. En particulier, l'impact de l'application de la norme IFRS 16 « Contrats de location », qui nécessite de reconnaître les actifs et passifs pour tous les contrats de location, à l'exception de ceux d'une durée inférieure à 12 mois ou ceux dont l'actif sous-jacent est de faible valeur.

L'exercice 2018/2019 est l'exercice de première application de la norme IFRS 15 (Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients).

Selon IFRS 15, les produits sont comptabilisés à un montant qui reflète la contrepartie à laquelle une entité s'attend à avoir droit en échange du transfert de biens ou de services à un client.

Compte tenu du faible impact sur le résultat consolidé, le groupe a adopté IFRS 15 en utilisant la méthode rétrospective partielle : l'information comparative n'est pas retraitée et l'impact cumulé de la première application est présenté comme un ajustement sur les capitaux propres d'ouverture au 1er octobre 2018.

Le groupe identifie deux biens et services distincts promis dans le contrat :

- la fourniture de panneaux,
- les prestations de services rendues correspondant à la pose ou à la signalisation horizontale.

L'application d'IFRS 15 impacte la reconnaissance du chiffre d'affaires du groupe sur ces deux types d'activité

- concernant la fourniture de panneaux : le transfert de contrôle est réalisé à la livraison des panneaux ;
- concernant les travaux de pose et de signalisation horizontale : le contrôle est transféré progressivement au client, au fur et à mesure de la réalisation des travaux.

Les principaux changements sur les comptes concernent plus particulièrement :

- les travaux et les encours de pose, dans la mesure où la pose est réalisée, sont sortis du stock (en prix de revient) et enregistré en chiffres d'affaires en prix de vente.
- les panneaux livrés aux clients mais non posés, sont sortis du stocks et présentés en chiffre d'affaires avec une valorisation en prix de vente.

Le groupe applique les mesures de simplification qui consiste à ne pas retraiter les contrats achevés avant la date de première application de la norme.



Les impacts de l'adoption d'IFRS 15 sur les états financiers du groupe pour les 12 mois de la période prenant fin le 30 septembre 2019, sont les suivants :

- un impact positif de 201 K€ sur les capitaux propres d'ouverture
- un impact positif de 82 K€ sur le résultat de l'exercice.

#### Au niveau du bilan consolidé

Actif (exprimés en milliers d'euros)	30/09/2019 IFRS 15	30/09/2019 IAS 18	Impact IFRS 15
Impôts différés - actif	46	46	_
Stocks	15 460	17 288	-1 828
Clients et autres débiteurs	30 645	28 440	2 205
Total actifs			377

Capitaux propres et passifs (exprimés en milliers d'euros)	30/09/2019 IFRS 15	30/09/2019 IAS 18	Impact IFRS 15
Résultats accumulés non distribués et autres éléments du résultat global	45 806	45 605	201
Résultat net (Part du groupe)	1 462	1 380	82
Passifs d'impôts différés  Total passifs	655	561	94 <b>377</b>

#### Au niveau du compte de résultat :

Compte de résultat (exprimés en milliers d'euros)	30/09/2019 IFRS 15	30/09/2019 IAS 18	Impact IFRS 15
Ventes de biens et services	100 089	99 913	176
Variations des stocks de produits en cours et finis Résultat opérationnel courant	292	394	-102 <b>74</b>
Impôts différés Résultat net consolidé	-1 391	-1 399	8 <b>82</b>

La norme IFRS 9 Instruments financiers, applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, remplace la norme IAS 39 — Instruments financiers : comptabilisation et évaluation. Elle définit de nouvelles règles en matière de classification et d'évaluation des instruments financiers, de dépréciation des actifs financiers et de comptabilité de couverture.

Le Groupe a adopté au 1<sup>er</sup> octobre 2018 la norme IFRS 9. Aucun impact significatif sur les états financiers n'a été identifié.

# V-2-1-3- Comptes consolidés - Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Signaux Girod et de ses filiales au 30 septembre de chaque année. Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la Société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Tous les soldes intra-groupes, transactions intra-groupes ainsi que les produits, les charges et les résultats latents qui sont compris dans la valeur comptable d'actifs, provenant de transactions internes, sont éliminés en totalité.

Les comptes consolidés intègrent les comptes des sociétés contrôlées de manière exclusive, directement ou indirectement, par le Groupe, les comptes des sociétés dont le contrôle est partagé par le Groupe et celles dont le Groupe détient une influence notable.

# Participations dans les entreprises contrôlées de manière exclusive :

Les sociétés sont consolidées par intégration globale lorsque le Groupe a une participation majoritaire (pourcentage de contrôle supérieur à 50 %), et, ou, en détient le contrôle. La notion de contrôle représente le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une société affiliée afin d'obtenir des avantages de ses activités. Le contrôle est généralement présumé exister si le Groupe détient plus de la moitié des droits de

vote de l'entreprise contrôlée. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

Les intérêts des actionnaires minoritaires sont présentés au bilan dans une catégorie distincte « intérêts ne donnant pas le contrôle ». La part des actionnaires minoritaires au bénéfice est présentée distinctement dans le compte de résultat. Pour les entités autres que les entités ad hoc, le contrôle est apprécié sur la base des droits de vote actuels et potentiels.

#### Participation dans les entreprises associées :

La participation du groupe dans une entreprise associée est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Une entreprise associée est une entité dans laquelle le groupe a une influence notable.

# V-2-2- Recours à des jugements et des estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, des estimations, des jugements et des hypothèses ont été faits par la Direction du Groupe ; ils ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces jugements et estimations font l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établis en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Ils sont évalués de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les jugements et estimations peuvent être révisés si les circonstances sur lesquelles ils étaient fondés évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Les estimations ont été effectuées en fonction des éléments disponibles à la date de clôture, après prise en compte des évènements postérieurs à la clôture, conformément à la norme IAS 10.

Les principaux jugements et estimations significatifs faits par la direction du Groupe portent notamment sur la détermination des pertes de valeur sur les actifs corporels, les actifs financiers, les écarts d'acquisition, les provisions pour litiges, les engagements de retraite, et les impôts différés.

Les jugements et estimations utilisés sont détaillés dans les notes correspondantes.

#### V-2-3- Résumé des méthodes comptables significatives

## V-2-3-1- Présentation du bilan

Conformément à IAS 1, le Groupe présente son bilan en distinguant les parties courantes et non courantes des actifs et des passifs.

La distinction des éléments courants des éléments non courants a été effectuée selon les règles suivantes :

- les actifs et passifs constitutifs du besoin en fonds de roulement entrant dans le cycle normal de l'activité sont classés en « courants » ;
- les actifs et passifs, hors cycle normal d'exploitation, sont présentés en « courants », d'une part et en « non courants » d'autre part, selon que leur échéance est à plus ou moins d'un an.

# V-2-3-2- Conversion des comptes des filiales étrangères

Les comptes consolidés sont établis en euro qui est la monnaie de présentation du groupe. Les goodwills détenus sont également convertis en euro, monnaie de présentation du groupe.

La conversion des états financiers des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle n'est ni l'euro, ni la monnaie d'une économie hyper inflationniste, est effectuée selon les principes suivants :

- les comptes de bilan, à l'exception des capitaux propres, sont convertis en utilisant les cours officiels de change à la fin de l'exercice.
- les éléments du compte de résultat sont convertis en utilisant le cours moyen de l'exercice.
- les composantes des capitaux propres sont converties au cours historique.
- les éléments du tableau de flux de trésorerie sont convertis en utilisant le cours moyen de l'exercice.



Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées dans une rubrique distincte du tableau des capitaux propres, « réserve de conversion » ; les mouvements de l'exercice sont présentés dans une ligne distincte, dans les autres éléments du résultat global.

# V-2-3-3- Conversion des opérations en devises

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties au taux historique en vigueur à la date de la transaction. A la clôture, les créances et dettes en devises étrangères sont converties au taux de clôture, et l'écart de change latent qui en résulte est inscrit au compte de résultat.

#### V-2-3-4- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique, ou à leur juste valeur pour celles acquises par regroupement d'entreprises, excluant les coûts d'entretien courant, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût historique inclut le coût d'acquisition ou le coût de production ainsi que les coûts directement attribuables pour disposer de l'immobilisation dans son lieu et dans ses conditions d'exploitation.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le rythme attendu de consommation des avantages économiques, principalement en mode linéaire.

Constructions 15 à 50 ans

Installations techniques, matériels et outillages

3 à 30 ans Autres immobilisations corporelles

4 à 20 ans

La base amortissable tient compte d'une éventuelle valeur résiduelle.

Les valeurs comptables des immobilisations corporelles font l'objet de tests de dépréciation lorsque des indices de perte de valeur indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée.

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou quand aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Tous gains ou pertes résultant de la décomptabilisation d'un actif (calculé sur la différence entre le produit net de cession et la valeur nette comptable de cet actif) sont inclus dans le compte de résultat l'année de la décomptabilisation de l'actif.

Les valeurs résiduelles, durées d'utilité et modes d'amortissement des actifs sont revus, et modifiés si nécessaire. à chaque clôture annuelle. De tels changements sont traités comme des changements d'estimation conformément à IAS 8.

La charge d'amortissement des immobilisations corporelles est comptabilisée en résultat dans la catégorie des dotations aux amortissements.

#### V-2-3-5- Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus, Les intérêts des capitaux empruntés pour financer la construction d'immobilisations jusqu'à leur mise en exploitation sont considérés comme partie intégrante du coût de revient des immobilisations, lorsque les critères de la norme IAS 23, coûts d'emprunt, sont respectés.

#### V-2-3-6- Subventions publiques

Les subventions publiques sont reconnues quand il existe une assurance raisonnable qu'elles seront reçues et que toutes les conditions auxquelles elles sont soumises seront satisfaites. Lorsque la subvention est reçue en contrepartie d'un élément de charge, elle est comptabilisée en produit sur une base systématique et sur une durée propre à permettre son rattachement aux coûts qu'elle est censée compenser. Lorsque la subvention est liée à un actif, elle est présentée en produits différés. Lorsque le Groupe reçoit des subventions non monétaires, l'actif et cette subvention sont comptabilisés à leur montant nominal et la subvention est rapportée au compte de résultat sur la durée d'utilité attendue de l'actif correspondant, par annuités constantes.

#### V-2-3-7- Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont évalués initialement à leurs coûts de transaction.

Les dépenses réalisées sur l'immeuble postérieurement à son acquisition, y compris les coûts de remplacement d'une partie de l'immeuble, sont comptabilisées en charge de période de manière cohérente avec l'augmentation de valeur de l'immeuble que ces dépenses engendrent.

#### V-2-3-8- Regroupements d'entreprises et Goodwills

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément à IFRS 3 révisée depuis le 1er octobre 2009.

A la date d'acquisition, c'est-à-dire à la date de prise de contrôle de l'acquise, sont comptabilisés :

- les actifs identifiables acquis et les passifs repris à la juste valeur
- la participation ne donnant pas le contrôle (i.e. les intérêts minoritaires) est évaluée soit à la juste valeur, soit sur la base de sa quote-part dans les valeurs attribuées aux actifs et passifs de l'acquise à la date du regroupement. Ce choix s'applique à chaque regroupement d'entreprise.

Les frais directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en charges de la période où ils sont encourus.

Les éventuels compléments de prix du regroupement d'entreprises sont évalués à la juste valeur à la date de prise du contrôle. Les ajustements de ces compléments de prix au cours du délai d'affectation (soit 1 an après la date d'acquisition) s'analysent comme suit :

- si l'ajustement résulte de nouveaux éléments intervenus depuis l'acquisition, l'ajustement est enregistré en résultat.
- si l'ajustement résulte de nouvelles informations permettant d'affiner l'évaluation à la date de prise de contrôle, alors l'ajustement est comptabilisé en contrepartie de l'écart d'acquisition.

A la date d'acquisition, l'écart d'acquisition (ou goodwill) correspond à la différence entre :

- la juste valeur de la contrepartie transférée (complément de prix inclus), augmentée du montant des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et, le cas échéant, de la juste valeur à la date d'acquisition de la participation antérieurement détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise, ainsi réévaluée par le compte de résultat et,
- la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis.
- Si des impôts différés actifs n'ont pas été reconnus à la date d'acquisition, au motif que leur recouvrabilité était incertaine, toute comptabilisation ultérieure ou utilisation de ces impôts différés, au-delà du délai d'affectation, se fera en contrepartie du résultat (i.e. sans impact sur le montant reconnu en écart d'acquisition).

Après la comptabilisation initiale, le goodwill est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur. Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est, à compter de la date d'acquisition, affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie du Groupe ou à chacun des groupes d'unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. Chaque unité ou groupe d'unités auquel le goodwill est ainsi affecté :

- représente au sein du Groupe, le niveau le plus bas auquel le goodwill est suivi pour les besoins de gestion interne, et
- n'est pas plus grand qu'un secteur opérationnel.

Si le goodwill a été affecté à une unité génératrice de trésorerie (ou groupe d'unités génératrices de trésorerie) et si une activité au sein de cette unité est cédée, la portion du goodwill liée à l'activité sortie est incluse dans la valeur comptable de l'activité lors de la détermination du résultat de cession. La quote-part du goodwill ainsi cédée est évaluée sur la base des valeurs relatives de l'activité cédée et de la part de l'unité génératrice de trésorerie conservée.

Lorsque des filiales sont cédées, la différence entre le prix de cession et l'actif net cédé augmenté des écarts de conversion accumulés et de la valeur nette du goodwill est reconnue au compte de résultat.

Les compléments de prix liés aux prises de contrôle antérieures à la date de 1ère application des normes IFRS 3 et IAS 27 révisées sont constatés à titre dérogatoire selon les anciennes dispositions (variations des compléments de prix constatées en écart d'acquisition).

#### V-2-3-9- Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et celles acquises par regroupement d'entreprises à leur juste valeur.



Lorsque leur durée d'utilité est définie, les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilisation attendue par le Groupe. Cette durée est déterminée au cas par cas en fonction de la nature et des caractéristiques des éléments inclus dans cette rubrique.

Lorsque leur durée d'utilité est indéfinie, les immobilisations incorporelles ne sont pas amorties mais sont soumises à des tests annuels systématiques de perte de valeur (Voir paragraphe V-3, note 3 bis « Test de dépréciation des actifs incorporels et corporels »).

Un résumé des durées d'utilité les plus généralement appliquées aux immobilisations incorporelles du Groupe est présenté ci-dessous :

Licences et logiciels

Brevets, etc.

Amortissement linéaire sur des durées de 5 à 8 ans Amortissement linéaire sur des durées de 10 à 20 ans

Pour ces immobilisations aucune valeur résiduelle n'est considérée.

#### V-2-3-10- Perte de valeur des immobilisations

# V-2-3-10-1- Tests de perte de valeur des goodwills, immobilisations incorporelles et corporelles

Les goodwills et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de perte de valeur, conformément aux dispositions de la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », au moins une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur. Les autres actifs immobilisés sont également soumis à un test de perte de valeur chaque fois que les événements, ou changements de circonstances indiquent que ces valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables.

Les tests de perte de valeur des goodwills sont réalisés au niveau de l'Unité génératrice de trésorerie pour le secteur « Signalisation France », et par entité pour les secteurs « Activités spécialisées » (Concept Urbain et Atech) et « Activités internationales » (M-2 et Ace).

Les tests de perte de valeur consistent à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La juste valeur diminuée des coûts de cession correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif (ou groupe d'actifs), dans des conditions de concurrence normale, diminué des coûts directement liés à la cession.

La valeur d'utilité est obtenue en additionnant les valeurs actualisées, à un taux calculé sur la base du coût moyen pondéré du capital, des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif (ou groupe d'actifs) et de sa sortie in fine. Ce taux reflète les meilleures estimations du management de la valeur temps de l'argent, des risques spécifiques des actifs ou UGT ainsi que de la situation économique des zones géographiques dans lesquelles s'exerce l'activité attachée à ces actifs ou UGT.

Les valeurs d'utilité ont été déterminées à partir des données budgétaires et d'hypothèses de croissance et d'évolution spécifiques à chaque marché, qui reflètent les perspectives attendues.

Les hypothèses retenues pour le calcul de la valeur d'utilité en matière de croissance pour les horizons explicites des plans d'affaires sont conformes aux données disponibles du marché et des hypothèses ont été retenues pour la détermination de la valeur terminale, notamment une projection à l'infini avec un taux de croissance de 1,5 % ou 2.0 % selon les marchés.

Lorsque les tests effectués mettent en évidence que la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif (ou groupe d'actifs), alors une perte de valeur est enregistrée en résultat pour le différentiel, imputée en priorité sur les goodwills.

Une perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif. Si tel est le cas, la valeur comptable de l'actif est augmentée à hauteur de sa valeur recouvrable. Cependant, les pertes de valeur comptabilisées relatives à des goodwills sont irréversibles. Les pertes de valeur, et inversement les reprises de perte de valeur, sont comptabilisées en résultat. Les dotations aux amortissements sont éventuellement ajustées afin que la valeur comptable révisée de l'actif soit répartie sur la durée d'utilité restant à courir.

## V-2-3-10-2- Tests de perte de valeur des immobilisations corporelles industrielles

Les immobilisations corporelles industrielles font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'un indice de perte de valeur.

La plupart des immobilisations corporelles industrielles du Groupe ne générant pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs, le Groupe procède à l'estimation de la valeur recouvrable de l'unité génératrice qui les exploite, en cas d'indice de pertes de valeur.

Une perte de valeur est comptabilisée pour une unité génératrice de trésorerie, si et seulement si, la valeur recouvrable de l'unité est inférieure à la valeur comptable de l'unité.

#### V-2-3-11- Actifs financiers

Les actifs financiers non courants comprennent les titres de participation des sociétés non consolidées, les créances rattachées aux participations, ainsi que les avances et les dépôts de garantie donnés à des tiers.

Les actifs financiers non courants sont initialement valorisés à leur juste valeur. Lorsque la juste valeur de ces actifs est inférieure à leur valeur comptable, une perte de valeur est constatée pour ramener la valeur nette comptable des actifs au niveau de leur juste valeur.

Conformément à IFRS 9, les titres de participation des sociétés contrôlées et non cotées qui ne sont pas consolidées en raison de leur caractère non significatif sont analysés comme des titres disponibles à la vente et valorisés à leur juste valeur.

Les pertes et gains latents sont enregistrés dans une composante séparée des capitaux propres. En cas de perte de valeur définitive, le montant de la perte est comptabilisé en résultat de la période.

Les avances et dépôts de garantie sont des actifs financiers non-dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. De tels actifs sont comptabilisés au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et les pertes sont comptabilisés en résultat lorsque les prêts et les créances sont décomptabilisés ou dépréciés.

Les achats et ventes d'actifs financiers sont généralement comptabilisés à la date de transaction.

#### V-2-3-12- Stocks

Les stocks et encours de production industrielle sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Le coût est déterminé selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti). Ce coût inclut les coûts de matières et de la main-d'œuvre directe ainsi qu'une quote-part de frais indirects de production.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement de la production des stocks et des coûts nécessaires pour réaliser la vente. Les marges internes incluses dans les stocks sont éliminées du résultat consolidé.

## Dépréciation des stocks :

Les stocks sont analysés au cas par cas de manière régulière par les responsables de production. Des dépréciations sont enregistrées le cas échéant lorsque ces revues mettent en évidence des risques sur les perspectives d'utilisation / d'écoulement.

#### V-2-3-13- Clients et autres débiteurs

Les créances clients, sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facture déduction faite des provisions pour dépréciation des montants non recouvrables. Une dépréciation est constituée lorsqu'il existe des éléments objectifs indiquant que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer ces créances. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

# V-2-3-14- Actifs non-courants détenus en vue de la vente et passifs afférents

Conformément à la norme IFRS 5, sont considérés comme destinés à être cédés, les actifs non courants qui sont disponibles à la vente et dont la vente est hautement probable et pour lesquels un plan de vente des actifs a été engagé par un niveau de direction approprié (y compris lorsque ce plan s'inscrit dans une procédure de liquidation judiciaire). Les actifs non courants considérés comme destinés à être cédés sont évalués et comptabilisés au montant le plus faible entre leur valeur nette comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de vente. Ces actifs cessent d'être amortis. Lorsqu'un groupe d'actifs et de passifs sont destinés à être cédés



ensemble dans une transaction unique, les actifs destinés à être cédés intègrent également les actifs courants de ce groupe, et les passifs liés sont comptabilisés au passif au sein du poste « Passifs destinés à être cédés ».

#### V-2-3-15- Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les dépôts à court terme comptabilisés au bilan comprennent les disponibilités bancaires, les disponibilités en caisse et les dépôts à court terme ayant une échéance initiale de moins de trois mois.

Pour les besoins du tableau des flux de trésorerie consolidé, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie tels que définis ci-dessus, nets des concours bancaires courants.

#### V-2-3-16- Emprunts portant intérêts

Tous les emprunts sont initialement enregistrés à la juste valeur du montant reçu, moins les coûts de transaction directement attribuables. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts portant intérêts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

La fraction à moins d'un an des dettes financières est présentée en passif courant.

#### V-2-3-17- Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Lorsque le Groupe attend le remboursement partiel ou total de la provision, par exemple du fait d'un contrat d'assurance, le remboursement est comptabilisé comme un actif distinct mais uniquement si le remboursement est quasi-certain. La charge liée à la provision est présentée dans le compte de résultat, nette de tout remboursement. Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont actualisées sur la base d'un taux avant impôt qui reflète, le cas échéant, les risques spécifiques au passif.

Lorsque la provision est actualisée, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est comptabilisée comme un coût d'emprunt.

Lorsque la provision est utilisée, la reprise de provision est comptabilisée au crédit du compte de charge dans lequel a été enregistrée la dépense couverte par la provision. Lorsque la reprise de provision traduit l'extinction du risque prévu sans dépense associée, la reprise est comptabilisée au crédit du compte de dotation aux provisions. Les provisions liées au cycle normal d'exploitation sont classées dans la catégorie des provisions courantes.

#### V-2-3-18- Avantages au personnel

# V-2-3-18-1- Les avantages à court terme

Ils comprennent notamment les salaires et les cotisations de sécurité sociale, les congés payés et les primes sur objectifs. Ils sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel les services ont été rendus par le personnel. Les sommes non versées à la clôture de l'exercice sont constatées en « Autres passifs courants ».

#### V-2-3-18-2- Les avantages postérieurs à l'emploi

Selon les lois et usages de chaque pays, le groupe accorde à ses salariés des régimes de retraite ou de prévoyance. En France, chaque employé du Groupe bénéficie d'un régime de retraite à prestations définies sous la forme d'une indemnité de fin de carrière qui est versée en une seule fois lors du départ en retraite du salarié et dont le financement est assuré par le groupe. Afin de couvrir, au moins partiellement, ses engagements, le groupe a, dans certains cas, versé à une institution externe chargée de la gestion des fonds, c'est-à-dire une compagnie d'assurances, des sommes destinées au paiement futur d'une partie des charges correspondantes.

### Régimes de base :

Dans certains pays, et plus particulièrement en France, le groupe participe à des régimes de sécurité sociale de base pour lesquels la charge enregistrée est égale aux cotisations appelées par les organismes d'Etat.

#### Régimes à cotisations définies :

Les prestations versées dépendent uniquement du cumul des cotisations versées et du rendement des placements de ces dernières. L'engagement du Groupe se limite aux cotisations versées qui sont enregistrées en charge.

#### Régimes à prestations définies

Le coût des avantages accordés lié aux régimes à prestations définies est déterminé en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées. Les hypothèses et méthodes actuarielles sous-jacentes sont décrites dans le paragraphe V-3, note 14. Le montant comptabilisé au passif au titre d'un régime à prestations définies comprend la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies, diminuée du coût des services passés non encore comptabilisés et diminuée de la juste valeur des actifs du régime utilisés directement pour éteindre les obligations.

La valeur des engagements étant fixée à chaque fin d'exercice (soit au 30 septembre de chaque année) dans les conditions indiquées ci-dessus. Les charges comptabilisées au cours de l'exercice tiennent compte :

- des droits supplémentaires acquis par les salariés au cours de cet exercice, les droits étant généralement dépendants de l'ancienneté acquise dans le groupe ;
- de la variation de l'actualisation des droits existant en début d'exercice, compte tenu de l'écoulement d'une année :
- du produit d'intérêts sur les fonds placés auprès d'une institution externe, calculé sur la base du taux d'actualisation ;
- de la reconnaissance immédiate des impacts liés à l'évolution des textes légaux et conventionnels.

Depuis le 1er octobre 2004, aucun versement n'a été effectué à une institution externe au titre des indemnités de fin de carrière.

Depuis l'application d'IAS 19 révisée les écarts actuariels liés d'une part, aux changements de certaines hypothèses, d'autre part, aux ajustements d'expérience, et enfin, aux écarts entre le produit d'intérêts et le rendement réel des fonds, sont désormais comptabilisés en autres éléments du résultat global pour leur montant net d'impôt en lieu et place du résultat net.

## V-2-3-19- Contrats de location

Les contrats de location financement significatifs qui transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont comptabilisés au bilan au commencement du contrat de location comme l'acquisition de l'actif par endettement, pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif. Les charges financières sont enregistrées directement au compte de résultat.

Les actifs faisant l'objet d'une location financement sont amortis sur leur durée d'utilité prévue.

Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

# V-2-3-20- Reconnaissance des produits des activités ordinaires

Le chiffre d'affaires provenant de la vente de biens et services est reconnu lorsque le contrôle du bien ou du service a été transféré au client.

En fonction de la nature des revenus et des spécificités de chaque contrat, le transfert du contrôle a lieu à une date donnée ou de manière progressive.

La reconnaissance du chiffre d'affaires pour la vente de biens est réalisée au moment du transfert du contrôle au client.

La méthode retenue pour la comptabilisation des prestations de services est la méthode de l'avancement par les coûts, le transfert de contrôle au client ayant lieu au fur et à mesure du service vendu. Les coûts identifiés correspondent aux coûts directement identifiables concourant à la réalisation de la prestation. A noter qu'il ne s'agit pas de comptabilisation de contrats long-terme, les contrats étant signés pour une durée d'un an renouvelable.

Les montants constatés en chiffre d'affaires sont fondés sur les prix de transaction fixés aux contrats et correspondent au montant de la contrepartie que le groupe s'attend à recevoir en application des clauses contractuelles.



#### V-2-3-21- Frais de recherche et développement

Le groupe engage des frais de développement à travers ses bureaux d'études internes destinés essentiellement à la création de nouveaux produits, à l'amélioration des produits existants et au développement de projet d'études graphiques.

Les dépenses qui ne respectent pas les critères d'activation tels que définis dans IAS 38 et sont, par conséquent, inscrites en charges opérationnelles durant la période au cours de laquelle elles sont encourues

# V-2-3-22- Présentation du compte de résultat et principaux indicateurs financiers

Le Groupe présente le compte de résultat par nature.

#### Résultat opérationnel courant :

Le résultat opérationnel courant inclut l'ensemble des produits et coûts récurrents directement liés aux activités du Groupe, exception faite des produits et charges qui résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles.

#### Autres produits et charges opérationnels :

Cette rubrique est alimentée dans le cas où un événement important intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise.

Ils incluent les produits et charges en nombre très limités, non usuels par leur fréquence, leur nature et de montant significatif.

#### Résultat opérationnel:

Le résultat opérationnel inclut l'ensemble des produits et coûts directement liés aux activités du Groupe, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles.

### V-2-3-23- Impôts

Les actifs et les passifs d'impôt exigibles de l'exercice et des exercices précédents sont évalués au montant que l'on s'attend à recouvrer ou à payer auprès des administrations fiscales. Les taux d'impôt et les réglementations fiscales utilisés pour déterminer ces montants sont ceux qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés sont comptabilisés, en utilisant la méthode bilancielle du report variable, pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan, ainsi que sur les déficits reportables.

Les impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est connue à la date d'arrêté des comptes.

Un actif d'impôt différé, généré par des pertes fiscales, est comptabilisé dès lors qu'il existe des éléments probants et convaincants qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

#### V-2-3-24- Résultat net par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de l'entité mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux porteurs de capitaux ordinaires de l'entité mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice plus le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui auraient été émises suite à la conversion de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives en actions ordinaires.

Le groupe présente un résultat par action de base et un résultat dilué. Le résultat par action non dilué (résultat de base par action), correspond au résultat net part du Groupe rapporté au nombre moyen pondéré des actions en circulation au cours de l'exercice, diminué des titres auto-détenus.

#### V-2-3-25- Juste valeur des instruments financiers

Les évaluations à la juste valeur sont détaillées par niveau selon la hiérarchie de juste valeur suivante :

- l'instrument est coté sur un marché actif (niveau 1)

- l'évaluation fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données observables, directement (prix) ou indirectement (dérivés du prix) (niveau 2);
- au moins une composante significative de la juste valeur s'appuie sur des données non observables (niveau 3)
- la juste valeur des instruments financiers négociés sur des marchés actifs est basée sur les cotations au jour de clôture du bilan. Un marché est considéré comme actif si les cotations sont aisément et régulièrement disponibles d'une bourse, de négociants, de courtiers, d'un évaluateur ou d'une agence de réglementation et que ces cotations sont basées sur des transactions régulières. Ces instruments sont classés en niveau 1.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif (par exemple, les dérivés de gré à gré) est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Ces différentes méthodes maximisent l'utilisation de données de marché observables, si disponibles, et se fondent peu sur les estimations propres du Groupe. Si tous les éléments requis au calcul de la juste valeur de l'instrument sont observables, cet instrument est classé en niveau 2.

Si un ou plusieurs des principaux éléments de calcul ne sont pas basés sur des données de marché observables, l'instrument est classé en niveau 3.

#### V-3 - Notes

## Note 1.- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, hors actifs destinés à la vente, s'analysent comme suit :

a) Variation des immobilisations corporelles entre le 30 septembre 2017 et le 30 septembre 2019 :

	30/09/2017	Sortie SIP IFRS 5	Acquisition amortissements dépréciations	Cession	Variations de changes et autres	30/09/2018
<del>-</del>						
Terrains et constructions	43 989	-	63	-2 881	627	41 798
Installations matériels et outillages	28 489	-1 789	2 110	-1 580	34	27 264
Autres immobilisations corporelles	17 230	-1 136	1 365	-1 527	-810	15 122
Valeur brute	89 708	-2 925	3 538	-5 988	-149	84 184
Terrains et constructions*	19 715	-	1 827	-1 336	-22	20 184
Installations matériels et outillages	18 950	-1 196	4 494	-1 207	-151	20 890
Autres immobilisations corporelles	11 555	-664	1 117	-1 386	73	10 695
Amortissements et dépréciations	50 220	-1 860	7 438	-3 929	-100	51 769
Terrains et constructions	24 274	-	-1 764	-1 545	649	21 614
Installations matériels et outillages	9 539	-593	-2 384	-373	185	6 374
Autres immobilisations corporelles	5 675	-472	248	-141	-883	4 427
Valeur nette	39 488	-1 065	-3 900	-2 059	-48	32 416

<sup>\*</sup> Une perte de valeur partielle de 1 500 K€ a été constatée au cours d'exercices antérieurs sur les terrains et constructions de la filiale espagnole GIRODSERVICES SL.

Une perte de valeur a été constatée au 30 septembre 2018 sur les constructions pour 647K€ et sur les installations et matériels pour 2 580K€. Ces pertes de valeur concernent le secteur de la signalisation France (voir Note 3bis)

	30/09/2018	Acquisition amortissements dépréciations	Cession	Mouvement de périmètre	Variations de changes et autres	30/09/2019
Terrains et constructions	41 798	159	-5 771		-57	36 129
Installations matériels et outillages	27 264	1 546	-1 269	_	-272	27 269
Autres immobilisations corporelles	15 122	1 340	-1 920	_	220	14 762
Valeur brute	84 184	3 045	-8 960	-	-109	78 160
Terrains et constructions*	20 184	1 022	-2 702	_	48	18 552
Installations matériels et outillages	20 890	1 652	-1 499	216	-432	20 827
Autres immobilisations corporelles	10 695	1 106	-1 067		112	10 846
Amortissements et dépréciations	51 769	3 780	-5 268	216	-272	50 225
Terrains et constructions	21 614	-863	-3 069	_	-105	17 577
Installations matériels et outillages	6 374	-106	230	-216	160	6 442
Autres immobilisations corporelles	4 427	234	-853		108	3 916
Valeur nette	32 416	-735	-3 692	-216	163	27 935

<sup>\*</sup> Une perte de valeur partielle de 1 500 K€ a été constatée au cours d'exercices antérieurs sur les terrains et constructions de la filiale espagnole GIRODSERVICES SL.

b) Subventions liées à des immobilisations corporelles



Une perte de valeur a été constatée au 30 septembre 2018 sur les constructions pour 647 K€ et sur les installations et matériels pour 2 580 K€ sur le secteur de la signalisation France (voir Note 3bis). Celle-ci a fait l'objet d'une reprise au titre de l'exercice à hauteur des amortissements pratiqués,

Les subventions liées à des immobilisations corporelles sont présentées au bilan en produits différés et représentent un montant de 228 K€.

A la date de clôture, toutes les subventions comptabilisées satisfont aux critères d'attribution et il n'existe pas de risque de remboursement.

## c) Immobilisations acquises par voie de location financement

Immobilisation	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes
30/09/17	5 876	4 680	1 196
30/09/18	3 979	3 292	687
30/09/19	3 641	3 039	602

Les biens pris en location sont pour l'essentiel du matériel industriel et du matériel roulant.

#### Note 2.- Immeubles de placement

	30/09/2019	30/09/2018
Solde au début de l'exercice	336	336
Augmentations		
Résultat net d'ajustement à la juste valeur		
Solde en fin d'exercice	336	336

Les immeubles de placement ont fait l'objet d'une évaluation par un expert, spécialiste de l'évaluation de ce type de bien, au 30 septembre 2009. Aucune évolution du marché ou de l'état du bien ne remet en cause les évaluations antérieurement réalisées.

Le montant des produits locatifs constatés en résultat (dans le poste Produit des activités courantes) au titre de l'exercice 2018/2019 se chiffre à 27 K€ contre 17 K€ pour l'exercice précédent.

Les immeubles de placement n'ont occasionné aucune charge opérationnelle directe (y compris les réparations et maintenance) au cours des exercices 2018/2019 et 2017/2018.

Note 3.- Goodwills et Immobilisations incorporelles

Les Goodwills et les immobilisations incorporelles, hors actifs destinés à la vente, s'analysent comme suit :

a) Variation des goodwills du 30 septembre 2017 au 30 septembre 2019

30/09/2017	Acquisition Perte de valeur	Cession	30/09/2018
397	_		397
11 275		-4 574	6 701
2 816			2 816
14 488	-	-4 574	9 915
104	293		397
2 346	526		2 872
360			360
2 810	819	-	3 629
293	-293		_
8 929	-526	-4 574	3 829
2 456			2 456
11 678	-819	-4 574	6 285
	397 11 275 2 816 14 488  104 2 346 360 2 810  293 8 929 2 456	397 11 275 2 816 14 488 - 104 2 93 2 346 360 2 810 819 293 -293 8 929 -526 2 456	397 11 275 2 816 14 488 4 574  104 2 93 2 346 360 2 810 819 - 293 8 929 -526 -4 574

<sup>\*</sup> Atech : 1 793, Concept : 2 036 \*\* Belgique : 890, Lettonie : 1 314, Roumanie : 158 et Maroc : 94

	30/09/2018	Acquisition Perte de valeur	Cession	30/09/2019
Signalisation France	397			397
Sociétés spécialisées	6 701			6 701
Activités internationales	2 816			2 816
Valeur brute	9 914	-	-	9 914
Signalisation France	397			397
Sociétés spécialisées	2 872			2 872
Activités internationales	360	288		648
Perte de valeur	3 629	288	-	3 917
Signalisation France	-			-
Sociétés spécialisées*	3 829			3 829
Activités internationales**	2 456	-288		2 168
Valeur nette	6 285	-288	-	5 997



<sup>\*</sup> Atech : 1 793, Concept : 2 036 \*\* Belgique : 890, Lettonie : 1 120, Roumanie : 158

## b) Variation des immobilisations incorporelles :

	30/09/2017	Sortie SIP IFRS 5	Acquisition Perte de valeur	cession	Mouvement de périmètre	Variations de changes et autres	30/09/2018
Concessions, brevets, licences	1 665	0	19	- 20		- 2	1 662
Autres immobilisations incorporelles	2 023	- 72	57	- 309			1 699
Valeur brute	3 688	- 72	76	- 329	0	- 2	3 361
Concessions, brevets, licences	1 074	0	157	- 20		- 2	1 209
Autres immobilisations incorporelles	1 439	- 64	283	- 195		- 261	1 202
Perte de valeur	2 513	- 64	440	- 215	0	- 263	2 411
Concessions, brevets, licences	591	0	- 138	0		0	453
Autres immobilisations incorporelles	584	- 8	- 126	- 114		- 261	497
Valeur nette	1 175	- 8	- 264	- 114	0	- 261	951

	30/09/2018	Acquisition Perte de valeur	Cession	Variations de changes et autres	30/09/2019
Concessions, brevets, licences	1 662	1 092	-16		2 738
Autres immobilisations incorporelles	1 699	126	38	104	1 967
Valeur brute	3 361	1 218	22	104	4 705
Concessions, brevets, licences	1 209	268	-10		1 467
Autres immobilisations incorporelles	1 202	186		104	1 492
Perte de valeur	2 411	454	-10	104	2 959
Concessions, brevets, licences	453	824	-6		1 271
Autres immobilisations incorporelles	497	-60	38		475
Valeur nette	951	764	32		1 746

# Note 3 bis - Test de dépréciation des actifs incorporels et corporels

Les tests de dépréciation sont réalisés :

- au niveau de l'Unité génératrice de trésorerie qui regroupe l'ensemble des sociétés du secteur d'activité « Signalisation France »,
- au niveau de chaque société pour les secteurs « Activités spécialisées » et « Activités internationales ».

Les principales hypothèses utilisées pour les tests de dépréciation des goodwills et des actifs corporels sont les suivantes :

	30/09/2019	30/09/2018
Taux sans risque	De 1.5 % à 1.8%	1.8 %
Taux d'impôt sur les sociétés en France*	De 25 % à 33.1/3 %	· · · ·
Taux d'impôt sur les sociétés en Lettonie	20 %	20 %
Taux de croissance à l'infini	De 1.5 % à 2.0 %	De 1.5% à 2.0 %
Taux d'actualisation en France**	8.5 %	8.5 %
Taux d'actualisation en Lettonie**	9.5 %	9.5 %

<sup>\*</sup>Le taux d'impôt retenu pour les sociétés françaises évolue de 33.1/3 % à 25 % en fonction des années de réalisation du flux de trésorerie.

La valeur recouvrable des actifs a été déterminée à partir de la valeur d'utilité, calculée en utilisant les flux de trésorerie prévisionnels (actualisés) après impôt sur une période de cinq ans.

La valeur terminale est calculée à partir du dernier flux de trésorerie normalisé et du taux de croissance à l'infini.

A fin septembre 2019, les calculs pratiqués ont amené à constater une perte de valeur du goodwill de la société Maroc dans sa totalité, soit à hauteur de 94 K€, ainsi qu'une perte de valeur de la société M-2 à hauteur de 194K€.

Pour l'entité M-2 (Lettonie), la modification des hypothèses de calcul (baisse du taux d'actualisation de 1 point, baisse du taux de croissance à l'infini à 1 % ou baisse du taux EBE/Chiffre d'affaires de 1 point), engendreraient la nécessité de déprécier le goodwill des montants suivants :

# A titre indicatif, effets des variations d'hypothèse : Montant de la dépréciation engendrée

En k€	Taux de croissance à l'infini ramené à 1 %	Diminution de 1 point du taux de marge EBE/CA	Diminution du taux d'actualisation de 1 point
M-2	292	328	0

## Activité Signalisation France :

Les hypothèses retenues pour définir les actifs à tester sont les suivantes :

- la valeur des immobilisations corporelles nettes a été retraitée afin de n'intégrer dans la base test que les bâtiments pour lesquels aucun projet de cession n'est envisagé. Cette hypothèse a été retenue compte tenu de la possibilité d'exercer l'activité des filiales dans des bâtiments dont le groupe ne serait pas propriétaire, mais locataire, et du projet de céder certains d'entre eux pour redimensionner l'immobilier des filiales à leurs nouveaux besoins.
- Les analyses réalisées sur la valorisation du parc immobilier ont révélé des moins-values pour un montant de 532 K€. Ces moins-values sont correctement provisionnées dans les comptes.

Les principales hypothèses retenues pour le business plan prévisionnel, sont les suivantes :

- le test de dépréciation est calculée sur une durée de 10 ans.
- le chiffre d'affaires projeté à horizon 2030 est de 81 M€ contre 65 M€ à fin septembre 2019.
- le taux d'EBE projeté à terme est de 8.5 % du chiffre d'affaires, prenant en compte une estimation des futurs loyers des filiales dont l'immobilier serait cédé (contre 2.7 % à fin septembre 2019).

Le test de dépréciation réalisé au 30 septembre 2018 a amené à constater une perte de valeur sur les immobilisations incorporelles et corporelles rattachés à cette Unité Génératrice de Trésorerie d'un montant total de 2 873 K€ (293 K€ sur le goodwill, et 2 580 K€ sur le poste installations et outillages) qui s'ajoute à une dépréciation de 647 K€ du parc immobilier. Cette perte de valeur a été reprise au 30 septembre 2019 à hauteur



des amortissements pratiqués durant l'exercice 2019 soit 401 K€ pour les immobilisations corporelles rattachées à cette Unité Génératrice de Trésorerie et 115 K€ pour le parc immobilier, soit une reprise totale de 516 K€.

A titre indicatif, une variation des paramètres de calcul conduirait aux dépréciations suivantes :

	Variation	Dépréciation
Taux d'actualisation	+ 0.5 point	275
	- 0.5 point	0
Гаих de marge à terme EBE/CA	+ 1.0 point	0
	- 1.0 point	3 982
aux de croissance	+ 1.0 point	0
	- 1.0 point	822

Concernant les autres goodwills, la sensibilité du résultat des calculs aux hypothèses clés (hausse du taux d'actualisation de 0.5 point, baisse du taux de marge à terme EBE/Chiffre d'affaires de 1 point ou baisse du taux de croissance à l'infini de 1 point), n'engendreraient pas de nécessité de déprécier les goodwills.

## Note 4.- Actifs financiers non courants

Le Groupe estime que la valeur inscrite au bilan des actifs financiers non courants valorisés au coût ou au coût amorti correspond à une appréciation raisonnable de leur juste valeur.

Pour les titres de participations et les créances rattachées à des participations de sociétés en liquidation, la juste valeur a été considérée nulle, au regard des perspectives de recouvrement de ces actifs, ce qui explique, pour l'essentiel, la dépréciation existante au 30 septembre 2019.

L'ensemble des sociétés non consolidées ne contribue pas au chiffre d'affaires du groupe et très peu au bilan consolidé.

Les actifs financiers non courants du Groupe s'analysent comme suit

	30/09/2019	30/09/2018
Actifs financiers disponibles à la vente	20	3 603
Créances rattachées à des participations	29	2 155
Autres actifs financiers	1 027	1 117
Actifs financiers non courants	1 076	6 875
Dépréciation	-33	-5 738
Actifs financiers non courants nets	1 043	1 137

Les actifs financiers disponibles à la vente, constitués par des titres de sociétés non consolidées par le groupe, s'analysent comme suit :

	% détenu	30/09/2019 Valeur brute	30/09/2019 Dépréciation	30/09/2019 Valeur nette	30/09/2018 Valeur brute	30/09/2018 Dépréciation	30/09/2018 Valeur nette
Airess	20.0	-	-	-	3 354	3 354	-
TVB	100.0	-	-	-	232	232	-
Autres		20	-	20	18	_	18
Total		20	-	20	3 604	3 586	18

La société française AIRESS et la société TVB (Allemagne), ont été liquidées au cours de l'exercice.

La quote-part revenant au Groupe, des résultats et des capitaux propres des sociétés non consolidées, n'est pas significative.

	30/09/2019 Valeur brute	30/09/2019 Dépréciation	30/09/2019 Valeur nette	30/09/2018 Valeur brute	30/09/2018 Dépréciation	30/09/2018 Valeur nette
Créances rattachées						
TVB	_	-	_	2 120	2 120	_
Autres	29		29	35	_ ,	35
Total	29	-	29	2 155	2 120	35
Dépôts et cautionnements	988		988	1 078		1 078
Autres titres immobilisés	38	32	6	39	32	7
Total	1 026	32	994	1 117	32	1 085
Autres actifs financiers	1 055	32	1 023	3 272	2 152	1 120

# Note 5.- Participation dans les entreprises associées

Au 30 septembre 2019, le groupe détient des participations dans deux bureaux d'étude en signalisation routière et signalétique :

- 49 % dans la société AMOS
- 49.9 % dans la société Dominique Defrain Signalisation Routière (DDSR).

Le tableau suivant résume les informations financières concernant la participation dans Dominique Defrain Signalisation Routière et AMOS (données chiffrées du bilan et du compte de résultat multipliées par le taux de participation du groupe).

Entreprises associées	DDSR 30/09/2019	DDSR 30/09/2018	Amos 30/09/2019	Amos 30/09/2018
Actifs	88	71	25	23
Dettes et provisions risques	26	21	12	15
Actifs nets	62	50	13	8
Produits des activités ordinaires	126	109	67	48
Résultats	18	14	4	1
Valeur comptable de la participation	51	43	13	8

Ces participations ne sont pas cotées.

Note 6.- Stocks

Les stocks détenus par le Groupe s'analysent comme suit :

	30/09/2019	30/09/2018
Matières premières	8 242	7 926
Encours de biens	3 399	4 724
Produits intermédiaires et finis	2 815	3 105
Marchandises	1 636	1 674
Total	16 092	17 429
Dépréciation	-632	-619
Valeur nette des stocks et encours	15 460	16 810



# Note 7.- Clients et comptes rattachés

Les créances clients et comptes rattachés nettes s'analysent comme suit

	30/09/2019	30/09/2018
Créances clients et comptes rattachés	31 740	30 272
Dépréciation	-1 095	-1 178
Valeur nette des créances clients et comptes rattachés	30 645	29 094

Pour les transactions concernant les parties liées, se référer au paragraphe « V-5- Informations relatives aux parties liées ».

Les créances clients ne portent pas intérêt et sont en général payables de 0 à 90 jours.

Au 30 septembre 2019, les créances clients d'une valeur nominale de 1 095 K€ ont été totalement dépréciées.

Les mouvements de ces dépréciations des créances se détaillent comme suit

Créances dépréciées individuellement	
Au 30 septembre 2017	1 325
Dotation de l'année	99
Reprises utilisées (pertes sur créances irrécouvrables)	-144
Reprises non utilisées	-87
Mouvement de périmètre	-11
Ecart de conversion	-4
Au 30 septembre 2018	1 178
	-
Dotation de l'année	401
Reprises utilisées (pertes sur créances irrécouvrables)	-242
Reprises non utilisées	-237
Mouvement de périmètre	-
Ecart de conversion	-5
Au 30 septembre 2019	1 095

Toutes les dépréciations de créances correspondent à des analyses individuelles.

L'échéancier des créances est résumé ci-après :

	Total	Non échues	Moins de 30 jours	De 30 à 60 jours	De 60 à 90 jours	De 90 à 120 jours	Plus de 120 jours
30/09/2018	29 094	21 596	3 630	1 583	639	534	1 112
30/09/2019	30 645	23 088	2 960	1 501	1 156	485	1 455

Le Groupe estime que la valeur inscrite au bilan des créances clients correspond à une appréciation raisonnable de leur juste valeur.

L'essentiel des créances non dépréciées pour lesquelles l'échéance initiale est dépassée correspond à des facturations à des organismes publics pour lesquels l'estimation du risque de non recouvrement est non significative. Les créances très anciennes ont fait l'objet d'une analyse au cas par cas qui n'a pas amené à constater une dépréciation particulière. Il s'agit de créances vis-à-vis de collectivités publiques ou d'entreprises très solvables.

## Note 8.- Actifs d'impôts exigibles et autres actifs courants

Les autres actifs courants s'analysent comme suit

	30/09/2019	30/09/2018
Créances fiscales d'impôts sur les bénéfices	35	275
Total actifs d'impôts exigibles	35	275
Avances, et acomptes sur commandes en cours	488	405
Créances sociales	178	85
Créances fiscales*	4 634	5 460
Créances sur cession d'actif	200	0
Débiteurs divers	97	307
Charges constatées d'avance	1 118	1 176
Total des autres actifs courants *Le poste créances fiscales comprend des créances de CICE pour 3 784 K€	6 715	7 433

Le Groupe estime que la valeur inscrite au bilan des autres actifs courants correspond à une appréciation raisonnable de leur juste valeur.

# Note 9.- Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie du Groupe comprennent :

	30/09/2019	30/09/2018
Comptes bancaires et caisses	6 129	1 993
Autres valeurs mobilières de placements	204	10
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	6 333	2 003
Concours bancaires courants	-990	-718
Solde de la trésorerie nette	5 343	1 285
Comptes bancaires et caisses reclassés en actifs destinés à être cédés Concours bancaires courants reclassés en passifs afférents aux actifs destinés	-	-
à être cédés	-	-
Solde trésorerie repris pour le calcul des flux de trésorerie	5 343	1 285

Les autres valeurs mobilières de placement sont composées de parts de SICAV monétaires euros qui sont liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, et soumises à un risque négligeable de variation de valeur.

# Note 10.- Actifs destinés à être cédés et passifs afférents

Néant

#### Note 11.- Capital émis et réserves

Le capital est composé de 1 139 062 actions de 13 € nominal, entièrement libérées au 30 septembre 2019. Au cours de l'exercice 2012/2013, un contrat de rachat d'actions en vue de leur annulation a été mis en place, ainsi qu'un contrat d'animation destiné à faciliter la liquidité du titre.

La mise en place de ces contrats et leurs modalités d'application (cours maximum d'achat et pourcentage de détention) sont autorisées par l'assemblée générale annuelle des actionnaires.



Le nombre d'actions propres en circulation a évolué de la manière suivante :

	Rachat pour annulation	Contrat de liquidité	Total
Au 30 septembre 2018	68 900	1 501	70 401
Variations	23 425	314	23 739
Au 30 septembre 2019	92 325	1 815	94 140

Il n'y a pas eu d'augmentation de capital ou de création d'actions au cours de l'exercice.

## Note 12.- Emprunts portant intérêt

Détail des emprunts :

Emprunts et dettes financières courantes	30/09/2019	30/09/2018
Part des emprunts à moins d'un an	5 570	7 417
Dettes financières diverses à moins d'un an	66	98
Concours bancaires courants	990	718
Total	6 626	8 233
Emprunts et dettes financières non courantes	30/09/2019	30/09/2018
Part des emprunts à plus d'un an	4 543	5 432
Dettes financières diverses à plus d'un an	1 362	495
Total	5 905	5 927

# Echéanciers de remboursement des emprunts non courants

	30/09/2019	30/09/2019	30/09/2019	
	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Total	30/09/18
Part des emprunts à plus d'un an	4 282	261	4 543	5 432
Dettes financières diverses à plus d'un an	1 110	252	1 362	495
Total	5 392	513	5 905	5 927

Le groupe estime que la valeur inscrite au bilan des emprunts portant intérêt correspond à une appréciation raisonnable de leur juste valeur.

Certains emprunts à long et moyen terme ont été contractés par des filiales étrangères du Groupe dans leur devise locale.

La répartition des emprunts en fonction des devises est la suivante

Emprunts et dettes financières non courants et courants	30/09/2019	30/09/2018
Emprunt en Forint Hongrois - HUF	27	62
Emprunt en Couronne Tchèque - CZK	109	188
Emprunt en Devise Roumaine - RON	61	424
Emprunt en Devise Marocaine - MAD	12	135

D'une manière générale, certains emprunts souscrits par le Groupe sont soumis à des « covenants », susceptibles d'entrainer un remboursement anticipé en cas de non-respect. La dette financière concernée s'élève à 1 622 K€ à fin septembre 2019 (contre 2 470 K€ au 30 septembre 2018).

Les calculs de ratios financiers afférents aux « covenants » sont effectués sur une base annuelle et doivent être respectés au 30 septembre. Au 30 septembre 2019, le groupe respectait ces covenants.

#### Note 13.- Provisions

Les provisions courantes et non courantes s'analysent comme suit :

Provisions au 30 septembre 2019 et au 30 septembre 2018

	30/09/2019	30/09/2018
Provisions non courantes		
Risques et charges	374	739
Total des provisions non courantes	374	739
Provisions courantes		
Risques et charges divers	848	1 311
Total des provisions courantes	848	1 311

Variation des provisions du 30 septembre 2018 au 30 septembre 2019

Provisions non courantes	Salda an Ma	Solde au Variation de Dotation de -	Reprise de l'exercice				
	30/09/2018			Provision utilisée	Provision non utilisée	Ecart de conversion	Solde au 30/09/2019
Risques et charges Total des provisions non	739			-362		-3	374
courantes	739			-362		-3	374

Provisions liées à des pratiques anticoncurrentielles antérieures à mars 2006 :

Les sociétés concernées par le jugement rendu par l'Autorité de la concurrence en décembre 2010, ont fait l'objet de la part de deux entreprises concurrentes et de clients de plaintes visant à obtenir une indemnisation du préjudice qu'ils prétendent avoir subi en conséquence des pratiques anticoncurrentielles sanctionnées par l'Autorité de la concurrence. Le groupe conteste les arguments développés par les plaignantes.

Dans ce cadre, une provision pour risque de 299 K€ avait été comptabilisée sur les périodes précédentes sur la base de la meilleure estimation du risque encouru par le groupe.

Cette estimation découle de l'approche suivante :

- Lorsque le groupe a fait l'objet d'une condamnation par un tribunal, ou lorsqu'une transaction avec la partie adverse est en cours, une provision a été comptabilisée pour le montant de la condamnation ou de la transaction prévue.
- En l'absence de jugement ou de négociation en cours, la provision a été déterminée sur la base d'un rapport d'expert mandaté par le groupe.
- Dans un cas particulier, le tribunal a eu recours à un expert indépendant pour évaluer le préjudice. Cet expert a remis son rapport au tribunal. Signaux Girod conteste les calculs effectués par cet expert et a donc retenu la valorisation du préjudice réalisée par son expert (dont le montant est significativement inférieur) pour l'estimation de la provision.

Les autres provisions non courantes correspondent à la perte de valeur d'actifs non courant.



Provisions courantes	Solde au	Variation	Dotation	Reprise de l'exercice		F	0.11
	30/09/2018	de périmètre	de <sup>1</sup> l'exercice	Provision utilisée	Provision non utilisée	Ecart de conversion	Solde au 30/09/2019
Risques et charges Total des provisions courantes	1 311 <b>1 311</b>		312 <b>312</b>	-577 <b>-577</b>	-203 <b>-203</b>	6 <b>6</b>	848 <b>848</b>

Ces provisions concernent principalement les médailles du travail (160 K€) et des litiges à l'égard du personnel (526 K€). Elles ont été estimées dossier par dossier, en prenant en compte l'avis des conseils de la société sur les dossiers concernés. Les litiges pour lesquels le risque éventuel ne peut être estimé de manière suffisamment fiable, eu égard à la complexité des dossiers et/ou à l'avancement des procédures, ne sont pas provisionnés et sont décrits en tant que « risques éventuels » au chapitre V-4 alinéa g, ci-après.

#### Note 14.- Retraites et assimilés

Les principes généraux appliqués conformément à la norme IAS 19 révisée sont présentés ci-après :

Les engagements de retraite sont présentés au bilan pour leur montant global. La méthode de calcul des engagements est identique à celle appliquée avant la mise en œuvre de la norme révisée.

Les impacts des variations des écarts actuariels liés aux engagements (hypothèses actuarielles et effets d'expérience) sont constatés immédiatement en autres éléments du résultat global non recyclables, pour leur montant net d'impôt.

Les impacts des changements de régime sont constatés immédiatement en résultat consolidé.

Aucune modification de régime n'est intervenue au 30 septembre 2019.

La notion de rendements attendus sur les actifs est abandonnée au profit de celle de Produit d'intérêts sur les actifs, calculé sur la base du taux d'actualisation.

	0.11			Reprises		
	Solde au 30/09/2018	Ecart actuariel	Dotation de l'exercice	Utilisées	Non Utilisées	Solde au 30/09/2019
Avantages postérieurs à l'emploi Total passifs liés aux	2 713	243	113	-	-27	3 042
avantages au personnel	2 713	243	113	-	-27	3 042

Les droits de l'année sont enregistrés en charges pour un montant brut de 113 K€ (avant impôts différés) et les écarts actuariels sont enregistrés en autres éléments du résultat global pour un montant de 243 K€ (avant impôts différés) au 30 septembre 2019.

	30/09/2019	30/09/2018
Valeur actualisée de l'obligation	3 319	3 010
Juste valeur des actifs du régime	-277	-297
Passif enregistré au bilan	3 042	2 713

### Hypothèses actuarielles

Les hypothèses prises en compte pour les évaluations aux clôtures 2017/2018 et 2018/2019, se déclinent ainsi :

	30/09/2019	30/09/2018
Taux d'actualisation	0.47 %	1.54 %
Hypothèse de taux de progression des salaires	2.00 %	2.00 %
Taux de turnover	4.20 %	4.20 %
Age de départ	62 ans	62 ans

Le taux d'actualisation a été fixé par référence à un taux de marché à la date de clôture fondé sur les obligations d'entreprises de première catégorie. Le taux retenu est le taux Iboxx Corp AA10+ au 30 septembre 2019. Table d'espérance de vie utilisée : TH-TF-2009-2011

Nous n'avons pas identifié de variation raisonnablement possible des hypothèses retenues dans les 12 mois suivant la clôture, qui pourrait conduire à un ajustement significatif des montants comptabilisés.

#### Evolution de la dette actuarielle

	30/09/2019
Dette actuarielle en début d'exercice	2 713
Coût des services rendus	186
Charge d'intérêt sur l'engagement	47
Prestations versées	-64
Impact des modifications de régime	-84
Acquisitions/cessions de filiales	0
Réduction (licenciements)	0
(Perte)/gains actuariels dus à l'expérience	23
(Perte)/gains actuariels dus aux changements d'hypothèses	267
Dette actuarielle en fin d'exercice	3 042

## Note 15.- Fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs de la société s'analysent comme suit :

	30/09/2019	30/09/2018
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 459	9 321
Total	9 459	9 321

#### Note 16.- Autres Passifs courants

Les autres passifs courants se décomposent de la manière suivante :

	30/09/2019	30/09/2018
Avances sur commandes	468	409
Dettes fiscales et sociales	5 514	5 506
Autres dettes	527	777
Ecart de conversion passif	1	2
Produits constatés d'avance	435	437
Total	6 945	7 131

Le Groupe estime que la valeur inscrite au bilan des autres passifs correspond à une appréciation raisonnable de leur juste valeur.



#### Note 17.- Information sectorielle

L'information sectorielle reflète la vue du management et est établie sur la base du reporting interne utilisé par le Principal Décideur Opérationnel (le Président Directeur Général) pour mettre en œuvre l'allocation des ressources et évaluer la performance.

Les informations du reporting sont préparées en conformité avec les principes comptables suivis par le Groupe (établies selon le référentiel IFRS).

La performance de chaque secteur opérationnel est évaluée sur la base du compte de résultat et est mesurée de manière cohérente avec le résultat opérationnel courant dans les états financiers consolidés.

Le financement du groupe (y compris les charges et les produits financiers) et les impôts sur les bénéfices sont traités au niveau du groupe et ne sont pas alloués aux secteurs opérationnels.

Les secteurs opérationnels du groupe ont été déterminés en fonction du type d'activité réalisée, et du secteur géographique.

### Les secteurs opérationnels du Groupe sont :

Signalisation France Sociétés spécialisées Activités internationales

## La signalisation France regroupe les activités suivantes :

Signalisation verticale, fourniture, pose et maintenance ;

Signalisation horizontale et aménagement de chaussées, fourniture et application

Prestation de services en signalisation de chantier.

Ces activités sont réalisées par Signaux Girod SA (avec l'usine de production de Bellefontaine), et par les filiales françaises regroupées sous la société Signaux Girod Services.

# Les sociétés spécialisées regroupent notamment :

Equipement floral, fabrication et vente d'équipement floral - Activité de la société ATECH :

Mobilier urbain non publicitaire, fabrication et vente - Activité de la société Concept Urbain,

# Les activités internationales regroupent les activités exercées par les filiales internationales du groupe :

Signalisation verticale, fourniture et pose ;

Signalisation horizontale, application:

Mobilier urbain non publicitaire, vente, installation et maintenance.

La direction évalue la performance des secteurs sur la base du résultat opérationnel courant.

#### A- Compte de résultat consolidé

Les résultats par secteurs d'activité se répartissent de la manière suivante

30/09/2018	Signalisation France	Sociétés spécialisées	Activités internationales	Ajustements et éliminations	Total
Chiffre d'affaires externe	67 318	8 749	21 691		97 758
Inter secteurs	752	1 202	142	-2 096	0
Chiffre d'affaires total	68 070	9 951	21 833	-2 096	97 758
Résultat opérationnel courant	-2 643	537	1 034		-1 072
Résultat opérationnel	-6 718	53	1 090		-5 575

30/09/2019	Signalisation France	Sociétés spécialisées	Activités internationales	Ajustements et éliminations	Total
Chiffre d'affaires externe	64 567	11 183	24 339		100 089
Inter secteurs	613	1 298	271	-2 182	-
Chiffre d'affaires total	65 180	12 481	24 610	-2 182	100 089
Résultat opérationnel courant	-1 630	1 354	314		38
Résultat opérationnel	1 266	1 393	33		2 692

## B- Bilan consolidé

La répartition des actifs et passifs sectoriels est la suivante :

	Signalisati	on France	Sp	Sociétés écialisées	inter	Activités nationales	Ecart int	er secteur	En	semble du Groupe
	Sept. 2019	Sept. 2018	Sept. 2019	Sept. 2018	Sept. 2019	Sept. 2018	Sept. 2019	Sept. 2018	Sept. 2019	Sept. 2018
Actifs sectoriels										
Actifs non courants	19 642	23 481	5 494	5 495	11 985	12 200	_	_	37 121	41 176
Actifs courants	40 930	37 389	6 157	5 068	16 950	16 126	-4 849	-2 967	59 188	55 616
Autres actifs non affectés Actifs des activités destinées à être cédés	-	175 -	-	25	46	698	-	11	46	909
Total des actifs sectoriels	60 572	61 045	11 651	10 588	28 981	29 024	-4 849	-2 956	96 355	97 701
Passifs sectoriels										
Passifs non courants	7 157	8 065	498	433	1 666	2 504	_	- 5	9 321	11 002
Passifs courants	15 150	16 462	2 529	1 903	11 193	8 970	-4 813	-2 936	24 059	24 399
Autres passifs non affectés Passifs des activités destinées à être cédées	20	65	191 -	226	444	7	-	-	655	298
Total passifs courants et non courant	22 327	24 592	3 218	2 562	13 303	11 481	-4 813	-2 936	34 035	35 699
Acquisition d'actifs non courants	3 059	2 621	165	111	1 038	1 050		-	4 262	3 782

## Note 18.- Charges de personnel

L'effectif moyen du Groupe en nombre de salariés équivalent temps plein est le suivant

	30/09/2019	30/09/2018
Cadres et agents de maîtrise	210	219
Ouvriers et employés	591	569
Total	801	788
Signalisation France	515	515
Sociétés spécialisées	53	50
Activités internationales	233	223
Total	801	788



Les charges de personnel se répartissent de la manière suivante :

	30/09/2019	30/09/2018
Salaires et traitements	23 699	23 001
Charges salariales et patronales	9 657	9 468
Total des charges de personnel	33 356	32 469

## Note 19.- Frais de recherche et développement

Notre groupe concentre ses efforts sur des bureaux d'études internes qui travaillent sur des créations de nouveaux produits et sur des améliorations de l'existant.

Les frais de recherche et développement sont inscrits directement en compte de charges opérationnelles, en fonction de leur nature.

Pour la SA Signaux Girod, sur laquelle se concentre l'essentiel des efforts de recherche et développement du groupe, ces frais s'élèvent à 339 K€ pour l'exercice 2018/2019 contre 387 K€ pour l'exercice 2017/2018.

### Note 20.- Amortissements, dépréciations et pertes de valeurs

	30/09/2019	30/09/2018
Amortissements des immobilisations incorporelles	454	281
Amortissements des immobilisations corporelles	3 781	4 065
Pertes de valeur	_	_
Total amortissements et pertes de valeur	4 235	4 346
Dotations et reprises provision pour risque et charge et pour dépréciations	-440	-114
Total amortissements, dépréciations et pertes de valeur	3 795	4 232

## Note 21.- Autres produits et charges d'exploitation

Les produits et charges d'exploitation se répartissent comme suit

	30/09/2019	30/09/2018
Subventions d'investissement virées au résultat		
de l'exercice	5	1
Autres produits et charges	23	-268

### Note 22.- Autres produits et charges opérationnels

Ils incluent les produits et charges non usuels par leur fréquence, leur nature ou leur montant.

	30/09/2019	30/09/2018
Darke de velevre europe diville de la casiféé Caracaré Habair		
Perte de valeur sur goodwills de la société Concept Urbain	-	-526
Perte de valeur sur goodwills du secteur Signalisation France	-	-293
Perte de valeur sur goodwills du secteur Activités internationales	-288	-
Total des pertes de valeur sur goodwill	-288	-819
Perte de valeur sur actifs non courants de secteur signalisation France	_	-3 227
Total des pertes de valeur	-288	-4 046
Valeur nette comptable des immobilisations sorties*	-3 453	-2 173
Produits sur cession d'immobilisations*	5 537	2 646
Résultat net sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	2 084	473
Résultat sur cession de titres de participation non consolidés	_	50
Charges exceptionnelles de restructuration du groupe en France	_	-965
Charges exceptionnelles indemnités versées pour préjudices clients	_	-1 112
Dotation et reprise exceptionnelle immobilisation corporelle et incorporelle	516	-54
Dotation et reprise de provision nette pour litige liée à la concurrence**	_	1 071
Dotation et reprise provision pour restructuration du groupe en France	282	77
Dotation et reprise provision pour risque exceptionnel sur immobilisation corporelle	_	3
Autres	60	_
Total des autres produits et charges opérationnels	2 942	-457

<sup>\*</sup>Cession de la branche d'activité balisage de la filiale SG EST et cession de quatre ensembles immobiliers pour un prix de vente global de 5 410 K€, dégageant une plus-value de 2 072 K€.

## Note 23.- Coût de l'endettement financier net

	30/09/2019	30/09/2018
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	0	_
Intérêts sur emprunts bancaires et non bancaires, découverts bancaires	-178	-221
Coût de l'endettement financier net	-178	-221

## Note 24.- Autres produits et charges financiers

	30/09/2019	30/09/2018
Gains nets de change	-62	-34
Variation de juste valeur des actifs financiers	117	46
Total des autres produits et charges financiers	55	12



<sup>\*\*</sup>Les sociétés concernées par le jugement rendu par l'Autorité de la concurrence en décembre 2010, ont fait l'objet de la part de deux entreprises concurrentes et de clients de plaintes visant à obtenir une indemnisation du préjudice qu'ils prétendent avoir subi en conséquence des pratiques anticoncurrentielles sanctionnées par l'Autorité de la concurrence. Le groupe conteste les arguments développés par les plaignantes. Au titre de l'exercice précédent, dans le cadre de ces litiges, des indemnités ont été versées pour 1 112 K€, une reprise de provision a été constatée pour un montant de 1 112 K€ et une provision pour risque a été enregistrée pour 41 K€.

### Note 25.- Charge d'impôt

La charge d'impôt pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018 est principalement composée de :

	30/09/2019	30/09/2018
Charge d'impôt exigible	416	206
Charge d'impôt différée	1 391	-680
Charge d'impôt consolidée	1 807	-474

Le rapprochement chiffré entre la charge d'impôt et le produit du bénéfice comptable multiplié par le taux d'impôt applicable en France est le suivant pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018.

### Rapprochement entre la charge d'impôt réelle et la charge d'impôt théorique

	30/09/2019	30/09/2018
Résultat net avant impôt	3 278	-3 060
Taux d'imposition du Groupe	28 % et	33,33 %
	33,33 %	
Charge d'impôt théorique	-1 093	-1 020
Augmentation et réduction de la charge d'impôt résultant de :		
- Consommation des déficits fiscaux antérieurs non reconnus	-	_
- Activation de déficits antérieurs non reconnus	-	_
- Pertes de l'exercice non activées	-1 114	770
- Autres différences permanentes*	400	-224
Charge réelle d'impôt	-1 807	-474

### Actifs et passifs d'impôt différés

	30/09/2019	30/09/2018
Impôts différés actifs		
Provisions fiscalement réintégrées	11	19
Provisions complémentaires pour avantage au personnel	760	760
Provision dépréciation des actifs immobilisés*	-	220
Déficits fiscaux reportables**	1 808	2 836
Autres différences	201	384
Compensation des actifs et passifs d'impôt différé sur une même entité fiscale	-2 734	-3 310
Total	46	909
Impôts différés passifs		
Retraitement des durées d'amortissement des immobilisations***	2 683	3 401
Autres différences	706	207
Compensation des actifs et passifs d'impôt différé sur une même entité fiscale	-2 734	-3 310
Total	655	298
Position nette d'impôts différés	-609	611

<sup>\*</sup>Impôt différé correspondant à la dépréciation initiale de l'ensemble immobilier de la filiale espagnole. Ce montant a été déprécié en 2019.

<sup>\*\*</sup>les déficits fiscaux reportables ont été activés sur la base d'hypothèses de résultats futurs attendus.

\*\*\*Le poste « Retraitement des durées d'amortissement des immobilisations » comprend notamment le retraitement des provisions pour amortissements dérogatoires constatées dans les sociétés françaises pour un montant de 2 520 K€.

Au 30 septembre 2019, les impôts différés actifs au bilan consolidé du Groupe s'élèvent à 46 K€ alors que les impôts différés passifs s'élèvent à 655 K€. Dans le cadre de la reconnaissance des impôts différés, ceux-ci sont comptabilisés en net par société.

Conformément à la norme IAS 12, les actifs d'impôts différés sont enregistrés si la récupération est jugée probable.

Au 30 septembre 2019, les déficits reportables activés concernant le groupe d'intégration fiscale français s'élèvent à 7 231 K€ sur un total de déficits fiscaux reportables de 9 931 K€.

Ces impôts différés actifs sont comptabilisés au bilan du Groupe pour un montant que le Groupe estime être en mesure de recouvrer dans un délai raisonnable et, en tout état de cause, avant l'expiration éventuelle des déficits pour la part des impôts différés actifs liés à des déficits fiscaux reportables. Néanmoins, le Groupe pourrait se retrouver dans l'incapacité de réaliser le montant prévu d'impôts différés si ses revenus taxables futurs et les impôts connexes étaient moins importants que prévu. Le Groupe fonde également ses prévisions quant à l'utilisation des impôts différés sur sa compréhension de l'application de la réglementation fiscale, laquelle pourrait cependant être remise en cause, soit du fait de changement dans la réglementation fiscale et comptable, soit du fait de contrôles ou contentieux fiscaux de nature à affecter le montant de ses impôts différés.

Si le Groupe considérait qu'il ne pouvait pas, dans les années à venir, réaliser ses impôts différés, il devrait ne plus reconnaître au bilan ces actifs, ce qui aurait un impact défavorable significatif sur le résultat net du Groupe et sur sa situation financière.

Au 30 septembre 2019, les impôts différés relatifs aux pertes cumulées des filiales marocaine, espagnole, bulgare, péruvienne et colombienne n'ont pas été reconnus étant donné les incertitudes de récupération dans un avenir proche. Le montant des pertes non reconnues est de 3 684 K€, soit un impôt différé actif non reconnu de 815 K€, impôt calculé au taux actuellement en vigueur dans les pays concernés.

Note 26.- Quote-part dans le résultat des entreprises associées

	30/09/2019	30/09/2018
Dominique Defrain	18	14
Amos	4	1
Total	22	15

#### Note 27.- Résultat des activités abandonnées

En juillet 2018, le groupe a cédé la totalité de la participation qu'il détenait dans la société SIP, soit 100 % du capital. Cette société spécialisée dans l'activité de l'identité visuelle adhésive (décoration de tramways, trains, véhicules...) était rattachée au secteur d'activité des sociétés spécialisées.

Conformément à la norme IFRS 5, le résultat dégagé par cette activité au cours de l'exercice, jusqu'à la date de sa sortie du groupe, figure sur la ligne « Résultat des activités abandonnées » ainsi que la plus-value réalisée lors de la cession de cette activité par le groupe en juillet 2018.

Au cours de l'exercice clos au 30 septembre 2019 la société SUMMUM a été liquidée. Cette société était rattachée au secteur des activités internationales.

Conformément à la norme IFRS 5, le résultat dégagé par cette activité au cours de l'exercice, jusqu'à la date de sa sortie du groupe, figure sur la ligne « Résultat des activités abandonnées » ainsi que le résultat généré lors de la liquidation.



	30/09/2019	30/09/2018
Résultat dégagé par l'activité de SIP au cours de l'exercice	-	812
Plus-value réalisée lors de la cession de SIP*	_	1 109
Résultat dégagé par l'activité de SUMMUM au cours de l'exercice	-135	-
Résultat réalisé lors de la liquidation de SUMMUM	68	_
Recyclage des réserves de conversion SUMMUM	754	
Résultat des activités abandonnées	687	1 921

<sup>\*</sup>Pour la détermination du résultat de cession de la société SIP, les frais directement liés à cette opération ont été pris en compte et déduit du résultat.

### Note 28.- Résultat par action

	30/09/2019	30/09/2018
Résultat net attribuable aux porteurs de capitaux ordinaires de l'entité mère	1 462	-3 409
Nombre d'actions ordinaires pour le résultat de base par action	1 044 922	1 068 661
Résultat net en euros par action	1,40	-3,19
	30/09/2019	30/09/2018
Résultat net attribuable aux porteurs de capitaux ordinaires de l'entité mère	1 462	-3 409
Nombre d'actions ordinaires ajustés pour le résultat dilué par action	1 139 062	1 139 062
Résultat net dilué en euros par action	1,28	-2,99

Le nombre d'actions ordinaires ajusté pour le résultat dilué par action correspond au nombre total d'actions composant le capital diminué des actions propres détenues par la société (voir note 11).

## V-4 - Engagements et passifs éventuels

## a) Engagements sur contrats de location simple

Le Groupe a conclu des contrats de location sur certains véhicules à moteur, machines et locaux. Les loyers futurs minimaux payables au titre des contrats de location simple non résiliables sont les suivants :

Locations simples	Au 30/09/2019	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Constructions	2 836	665	1 844	327
Autres	777	426	350	1
Total	3 613	1 091	2 194	328

Le montant des loyers passés en comptes de charges s'est élevé à 1 981 K€.

### b) Engagements sur contrats de location financement

Le Groupe a des contrats de location financement qui sont traités conformément à IAS 17.

Le rapprochement entre les paiements futurs minimaux au titre des contrats de location financement et de location avec option d'achat, et la valeur actualisée des paiements minimaux nets au titre des locations se présente de la façon suivante

	30/09/2019	30/09/2018
Paiements minimaux à moins d'un an	228	61
Paiements minimaux à plus d'un an et moins de cinq ans	909	153
Paiements minimaux à plus de cinq ans	169	63
Paiements minimaux totaux au titre des contrats de location financement	1 306	277
Moins les montants représentant des charges financières	-87	-27
Valeur des paiements minimaux au titre de la location	1 219	250

La valeur nette comptable des immobilisations capitalisées et liées à des contrats de location financement s'élève à 602 K€ au 30 septembre 2019.

#### c) Engagements d'investissement :

En novembre 2018, une convention de location de matériel informatique a été signée concernant l'installation d'un nouvel ERP (SAP) qui sera déployé sur les filiales Signalisation France et sur la filiale ATECH. Cet investissement d'un montant de 1.2 M€ est financé par un contrat de location financement.

La SARL L'APPENTIERE, détenue à 100 % par la filiale ATECH, et portant l'immobilier, a obtenu en juin 2019 un permis de construire relatif à l'extension du bâtiment industriel. Des travaux sont prévus pour un montant global de 1 321 K€. Cet investissement sera financé par le biais d'un crédit-bail immobilier après transfert de l'existant au crédit bailleur, pour un montant maximum d'investissement de 2 400 K€.

#### d) Engagements au titre d'opérations d'achats et de ventes à terme de devises :

Au 30 septembre 2019, il n'y a pas d'engagement au titre d'opérations d'achats et de ventes à terme de devises.

#### e) Engagements donnés :

	30/09/2019	30/09/2018
Avals, cautions, garanties données	4 815	6 420

<sup>\*</sup>Les Hypothèques ou promesses d'hypothèques représentent 538 K€ sur les 4 815 K€ d'engagements hors bilan.

Les engagements en matière de pensions et indemnités de départ en retraite ont été enregistrés au bilan en provision pour risques et charges.

#### f) Engagements recus:

Engagement de livrer et mettre en place un nouvel ERP (SAP) pour une utilisation à partir du 1er juillet 2020. Emprunt obtenu non encore encaissé par la filiale ATECH pour un montant de 700 K€.

### g) Litiges et passifs éventuels :

Les sociétés concernées par le jugement rendu par l'Autorité de la concurrence en décembre 2010, ont fait l'objet de la part de deux entreprises concurrentes et de clients, de plaintes visant à obtenir une indemnisation du préjudice qu'ils prétendent avoir subi en conséquence des pratiques anticoncurrentielles sanctionnées par l'Autorité de la concurrence. Le groupe conteste les arguments développés par les plaignantes.

Au titre de ces litiges, une provision de 299 K€ a été constatée par le groupe au cours des exercices précédents. Cette provision pour risque a été comptabilisée sur la base de la meilleure estimation du risque encouru par le groupe.

Voir également la Note 13 - Provisions

A l'exception des litiges évoqués ci-dessus, le groupe n'a pas connaissance de litiges ou passifs éventuels dont l'impact sur les états financiers pourrait être significatif et qui n'aurait pas été pris en compte dans l'établissement des comptes consolidés au 30 septembre 2019.



### V-5 - Informations relatives aux parties liées

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Signaux Girod S.A. et des filiales énumérées dans la note V-7.

La S.A.S. L'action Girod est l'ultime société mère du groupe.

Il n'y a pas eu de transaction entre la société L'Action Girod et les sociétés du groupe au cours de cet exercice. Les transactions entre la société mère Signaux Girod et ses filiales consolidées par intégration globale, qui sont des parties liées, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas présentées dans cette note.

Le tableau suivant fournit le montant total des transactions conclues avec les parties liées sur l'exercice :

	Créances	Dettes	Produits	Charges
Entreprises qui ont une influence notable sur le groupe :				
Société Familiale de Gestion Girod (S.F.G.P.G.)	118	2	424	5
Entreprises associées :				
Amos		4		
Defrain Signalisation				

Termes et conditions des transactions avec les parties liées :

Les ventes et les achats avec les parties liées sont réalisés aux prix de marché. Les soldes en cours à la fin de l'exercice ne sont pas garantis, ne sont pas porteurs d'intérêts et les règlements se font en trésorerie. Il n'y a pas eu de garanties fournies ou reçues pour les créances et les dettes sur les parties liées. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019, le Groupe n'a constitué aucune provision pour créances douteuses relative aux montants dus par les parties liées (au 30 septembre 2018 : 0 €). Cette évaluation est effectuée lors de chaque exercice en examinant la situation financière des parties liées ainsi que le marché dans lequel elles opèrent.

#### Transactions avec d'autres parties liées :

Rémunération du personnel dirigeant du groupe (membres du Conseil d'administration)

	30/09/2019	30/09/2018
Avantages à court terme	360	381
Avantages postérieurs à l'emploi	-	_
Autres avantages à long terme	-	_
Indemnités de fin de contrat de travail	-	_
Paiement en action	_	_
Total des rémunérations au personnel dirigeant	360	381

Un état détaillé de ces rémunérations figure dans le rapport de gestion du conseil d'administration

# V-6 - Gestion du risque financier

## Risque de taux d'intérêt

L'exposition du Groupe au risque de variation des taux d'intérêt du marché est liée à l'endettement financier à long terme du Groupe, à taux variable. L'endettement à long et moyen terme auprès des établissements de crédit, emprunts classiques et emprunts correspondant à des contrats de crédit-bail ou de location financement, se répartit de la façon suivante :

- Emprunts à taux fixe : 69 %
- Emprunts à taux variable : 30 %
- Emprunts à taux variable avec taux plafond garanti : 0 %
- Emprunts à taux variable couvert par des swaps : 1 %

Le tableau ci-dessous présente la sensibilité du résultat avant impôt du Groupe à une variation raisonnable dans les taux d'intérêt, toutes autres variables étant constantes par ailleurs (impact sur les emprunts à taux variable). Les capitaux propres du Groupe ne sont pas affectés.

	Augmentation / Diminution en points de base	Effet sur le résultat avant impôt (K€)
30/09/2018		
Europe	+ 15	- 3
Europe	- 10	2
30/09/2019		
Europe	+ 15	- 2
Europe	- 10	1

Le groupe a recours à des instruments de couverture de type swaps qui assurent la conversion du taux variable en taux fixe.

#### Risque de change

La plus grande partie du chiffre d'affaires du groupe est réalisée en euros.

Les filiales étrangères hors de la zone euro réalisent l'essentiel de leur chiffre d'affaires dans leur monnaie nationale.

L'endettement des filiales hors zone euro est réalisé dans la devise de leurs pays respectifs.

Le chiffre d'affaires réalisé par les filiales hors zone euro représente 10.2 % du chiffre d'affaires total. L'incidence éventuelle sur le groupe, des variations de change subies par ces filiales est très faible.

Le groupe n'a pas recours à des instruments de couverture.

#### Risque de crédit

Le Groupe n'entretient de relations commerciales qu'avec des tiers dont la santé financière est avérée. La plus grande partie du chiffre d'affaires du groupe est réalisée avec des collectivités territoriales et des organismes du secteur public.

Pour le reste du chiffre d'affaires, la politique du Groupe est de vérifier la santé financière de tous les clients qui souhaitent obtenir des conditions de paiement à crédit. De plus, les soldes clients font l'objet d'un suivi permanent et par conséquent, l'exposition du Groupe aux créances irrécouvrables n'est pas significative.

Le risque de crédit relatif aux autres actifs financiers du Groupe, concerne essentiellement les actifs disponibles à la vente, pour lesquels l'exposition du groupe est liée aux défaillances éventuelles des tiers concernés, avec une exposition maximale égale à la valeur comptable de ces actifs.

Quant à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, ils sont principalement composés de comptes à terme.

#### Risque sur le cours des métaux

Notre activité de fabrication de panneaux de signalisation est essentiellement consommatrice d'aluminium et d'acier. Les évolutions subies des cours de ces métaux ont une influence directe sur les prix de revient de nos produits.

Les services achats des entités qui travaillent directement ces métaux, à savoir le site de Bellefontaine, siège de la SA Signaux Girod pour la France, et les sites de production des filiales étrangères, veillent à assurer, un approvisionnement régulier au cours le plus favorable.

### Risque de liquidité

La situation de trésorerie nette du Groupe est positive de 5 343 K€.

En France, 12 filiales sont liées par un contrat de centralisation de trésorerie avec la SA Signaux Girod. Ce contrat permet de faire remonter dans un compte centralisateur tenu par la société tête de groupe, la trésorerie des filiales excédentaires, et d'alimenter les comptes bancaires des filiales qui présentent un besoin de trésorerie. Ces opérations donnent lieu à une rémunération, calculée sur le montant des sommes reçues ou prêtées, à un taux qui varie en fonction du marché. La trésorerie excédentaire nette centralisée par la SA Signaux Girod est placée en compte à terme.

Les filiales étrangères gèrent leur trésorerie, excédentaire ou non de façon autonome. Toutefois, la société mère est parfois amenée à donner sa caution en garantie des découverts accordés par les organismes bancaires à certaines de ces filiales.



# Instruments financiers inscrits au bilan

	30/09/2018	30/09/2018		l'instruments		
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente.	Prêts et créances	Dettes au coût amorti
Actifs financiers disponibles à la vente	17	17		17		
Autres actifs long terme	1 120	1 120			1 120	
Clients et autres débiteurs	29 094	29 094			29 094	
Autres actifs courants	7 708	7 708			7 708	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 003	2 003	2 003			
Total actifs financiers	39 942	39 942	2 003	61	37 922	
Passifs financiers non courants	7 549					7 549
Passifs financiers courants	6 611					6 611
Fournisseurs et autres créditeurs	9 321					9 321
Autres passifs courants	7 156					7 156
Total passifs financiers	30 637					30 637

	30/09/2019	0/09/2019 30/09/2019	Ventilation par catégorie d'instrument				
	Valeur au bilan	Juste Valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	
Actifs financiers disponibles à la vente	20	20		20			
Autres actifs long terme	1 023	1 023			1 023		
Clients et autres débiteurs	30 645	30 645			30 645		
Autres actifs courants	6 750	6 750			6 750		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 333	6 333	6 333				
Total actifs financiers	44 771	44 771	6 333	20	38 418	-	
Passifs financiers non courants	5 905					5 905	
Passifs financiers courants	6 626					6 626	
Fournisseurs et autres créditeurs	9 459					9 459	
Autres passifs courants	7 126					7 126	
Total passifs financiers	29 116	_	-	_	_	29 116	

V-7 - Liste des entités consolidées et méthodes de consolidation

Sociétés	N°SIREN	Méthode	Méthode	% d'intérêt	% d'intérêt
		30/09/2019	30/09/2018	30/09/2019	30/09/2018
Signaux Girod Chelle*	646 950 519		1.G.		100.00
Signaux Girod Sud	338 395 858	I.G.	1.G.	100.00	100.00
Signaux Girod Languedoc*	352 825 244		I.G.		100.00
Signaux Girod Nord	332 201 458	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Signaux Girod Est	959 502 345	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Signaux Girod Val de Saône**	390 788 362		I.G.		100.00
Signaux Girod Ouest	442 213 724	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Signaux Girod La Réunion	515 340 693	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Signaux Girod Services	443 137 955	I.G.	I.G.	100.00	100.00
S.F.L	304 635 337	I.G.	I.G.	99.95	99.95
Lacgir	332 201 441	I.G.	I.G.	99.00	99.00
International Girod	443 137 021	I.G.	I.G.	100.00	100.00
GS Plus	Rép. Tchèque	I.G.	I.G.	99.90	99.90
GSR Girod Semnalizare Rutiera	Roumanie	I.G.	I.G.	100.00	100.00
ACE	Belgique	I.G.	I.G.	100.00	100.00
M-2	Lettonie	I.G.	I.G.	90.00	90.00
Girodservices	Espagne	I.G.	I.G.	99.88	99.88
Alfa Girod	Hongrie	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Girod Maroc	Maroc	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Senalizacion Girod	Colombie	1.G.	I.G.	100.00	100.00
Senalizacion Girod Peru	Pérou	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Sociétés spécialisées Girod	481 957 041	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Atech	339 707 143	1.G.	I.G.	100.00	100.00
L'appentière Fleurie	384 205 175	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Concept Urbain	322 746 603	I.G.	1.G.	100.00	100.00
Summum****	Canada		I.G.		100.00
S.S.S.***	Canada				
T.V.B.****	Allemagne	N.C.	N.C.	100.00	100.00
Groupe AIRESS****	311 700 629	N.C.	N.C.	20.00	20.00
A.M.O.S.	513 325 795	M.E.	M.E.	49.90	49.90



IG = Intégration globale ME = Mise en équivalence NC = Non consolidée

\*Les sociétés Signaux Girod Chelle et Signaux Girod Languedoc ont fait l'objet d'une TUP en septembre 2019 et ont été absorbées par la société
Signaux Girod Sud.

\*\*La société Signaux Girod Val de Saône a fait l'objet d'une TUP en avril 2019 et a été absorbée par la société Signaux Girod Est.

\*\*\*\* SSS : perte de contrôle en janvier 2012.

\*\*\*\*\* Les sociétés TVB, SUMMUM et AIRESS ont été liquidées au cours de cet exercice.

#### V-8 - Informations environnementales

Le Groupe Girod est en constante recherche d'axes d'amélioration afin de réduire l'impact lié à son activité. Sur l'usine de production de Bellefontaine, un comité de pilotage veille à l'amélioration continue par le suivi d'indicateurs environnementaux et la mise en place d'actions d'amélioration.

Nos actions environnementales vont donc au-delà du simple respect de la règlementation en vigueur.

L'ensemble de notre personnel y compris le personnel intérimaire est sensibilisé aux impacts environnementaux liés à nos activités et est formé aux comportements à adopter pour éviter toute pollution.

Des indicateurs de suivi, complétés ou non d'objectifs, permettent d'évaluer les actions mises en place.

Afin de matérialiser cet engagement en faveur de l'environnement, le Groupe a obtenu plusieurs certifications ISO liées au management de l'environnement :

- L'usine de production de Bellefontaine est certifiée ISO 14001.
- Les sociétés Concept Urbain et Girod Semnalizare Rutiera partagent cette démarche et sont certifiées ISO 14001.

Le Groupe n'a pas identifié de risque lié aux effets du changement climatique pouvant impacter de manière significative son activité.

Au cours de l'exercice 2018/2019, nous n'avons constaté aucune provision pour risques liés à l'environnement.

Des informations détaillées sur la responsabilité environnementale de l'entreprise figurent dans le rapport de gestion (III-Déclaration de performance extra-financière).

## V-9 - Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun évènement particulier n'est à signaler.